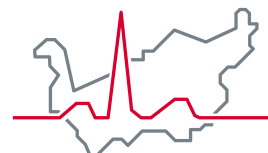


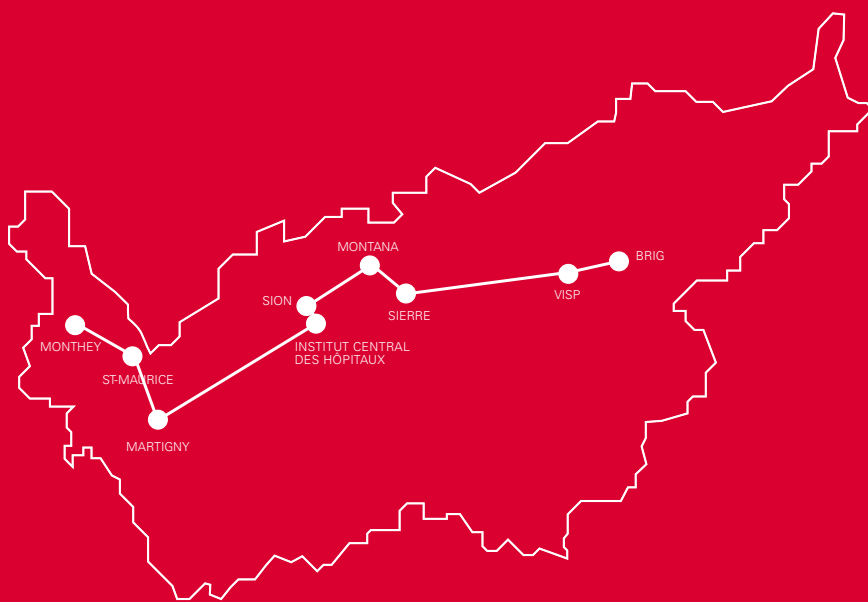
# Rapport de gestion

Hôpital du Valais



Hôpital du Valais  
Spital Wallis

2016



### Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Joakim Faiss, Robert Hofer, Thomas Andenmatten,  
GMP + Ferrari architectes, Burkhardt + Partner AG.

Impression: Mengis Druck AG, Viège.

Sion, mai 2017.

# TABLE DES MATIÈRES

05	<b>Introduction</b>
06	<b>L'Hôpital du Valais en bref</b>
06	En chiffres
08	L'année 2016 en bref
10	<b>Gestion de l'Hôpital du Valais en 2016</b>
10	Nouveau Conseil d'administration
10	Nouvelle organisation
11	Nouveau Centre de Services
11	Commission d'enquête parlementaire (CEP-RSV)
12	Collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais
12	Hospitalisations hors canton
14	Qualité — Délais d'attente aux urgences
14	Projets stratégiques de construction
15	Finances maîtrisées
15	Nouvelles normes comptables
16	<b>Activité</b>
16	Activité aigüe (stationnaire)
17	Activité chronique (stationnaire)
18	Activité ambulatoire
19	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
20	<b>Comptes 2016</b>
20	Vue d'ensemble
21	Bilan
24	Compte de résultat
29	<b>Annexe aux comptes annuels</b>
29	Informations générales
29	Base des comptes consolidés
31	Principes de consolidation
31	Périmètre de consolidation
32	Méthode de consolidation
32	Principes d'évaluation
32	Actifs circulants
34	Actifs immobilisés
36	Capitaux étrangers
36	Fonds propres
37	Prévoyance professionnelle
37	Parties liées
39	<b>Notes explicatives</b>
61	<b>Ressources humaines</b>
63	<b>Les personnes responsables au 31.12.2016</b>



# 1 Institut Central

## 8 sites hospitaliers

Hôpital de Brigue

Hôpital de Viège

Hôpital de Sierre

Centre Valaisan de Pneumologie  
Montana

Hôpital de Sion

Hôpital de Martigny

Clinique Saint-Amé  
Saint-Maurice

Hôpital de Malévoz  
Monthey

Après une période de crise et une année 2015 marquée par une activité hospitalière en baisse avec un impact notable sur les résultats financiers, l'exercice 2016 s'annonçait délicat. Cependant, l'Hôpital du Valais s'est concentré sur la mission de base qui lui est confiée: offrir des soins de qualité à l'ensemble de la population valaisanne.

L'entrée en fonction du nouveau Conseil d'administration et d'une nouvelle direction du CHVR, la mise en place d'une nouvelle organisation de la Direction générale et le renforcement de certaines équipes ont contribué au retour à une situation plus sereine en 2016. Cela a permis de mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) et de poser les fondations d'un avenir solide pour tout l'Hôpital du Valais. Les liens avec le personnel ont également été renforcés par la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

Il ressort des comptes publiés dans les pages suivantes que la situation financière a été parfaitement redressée en 2016, grâce à la maîtrise des charges, notamment par l'application de diverses mesures comme la cessation des activités hospitalières à la Clinique Sainte-Claire et la réorganisation des urgences de Sierre, et par une forte augmentation des activités tant stationnaires qu'ambulatoires.

L'avenir de l'Hôpital du Valais passera, notamment et de manière très concrète, par la réalisation d'importants travaux d'infrastructure. Après l'inauguration au printemps 2017 de la stérilisation centrale de Martigny, il sera temps de réaliser le nouveau parking de l'hôpital de Sion, les extensions des hôpitaux de Sion et de Brigue, mais aussi de donner un nouveau visage à l'hôpital psychiatrique de Malévoz.

Sorti de la zone de turbulences, l'Hôpital du Valais est en passe de trouver sa vitesse de croisière et envisage les prochaines années avec confiance et sérénité, bien conscient qu'il peut compter sur des collaboratrices et collaborateurs compétents et engagés au quotidien au service des Valaisannes et Valaisans. Nous en profitons pour leur adresser nos plus chaleureux remerciements.

Prof. Dominique Arlettaz,  
président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin,  
directeur général

En chiffres

## 2004

Fusion de 10 hôpitaux et cliniques - Naissance du Réseau Santé Valais (RSV), aujourd'hui Hôpital du Valais.

## 5 200

Principal employeur du canton avec 5 200 collaboratrices et collaborateurs.

## 350

Près de 350 médecins assistants et chefs de clinique en formation chaque année.

## 472 000 visites ambulatoires.

## 50

Plus de 50 conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- L'Hôpital universitaire de Bâle.

40 700  
patients  
hospitalisés.

---

692  
millions de  
francs de chiffre  
d'affaires.

---

800  
personnes en formation  
dans les départements  
infirmiers et médico-  
techniques.

50

Reconnaisances FMH  
comme établissement  
de formation  
postgraduée dans  
plus de 50 disciplines  
médicales.

---

71 500  
entrées aux  
urgences.

## JANVIER

### Conseil d'éthique clinique

Le Conseil d'éthique clinique de l'Hôpital du Valais voit le jour et offre ses services notamment aux médecins et soignants de l'institution. En plus des traitements et soins médicaux administrés, il s'agit de prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques, notamment les valeurs et les principes moraux concernés lors d'une situation clinique concrète.

### Extension et transformation de l'hôpital de Sion

Le jury attribue le premier prix du concours d'architecture pour l'extension et la transformation de l'hôpital de Sion au projet « CampuSanté » de GMP + Ferrari Architectes à Lausanne.

Il était attendu des participants au concours une réflexion sur l'extension et la transformation de l'hôpital de Sion tout en permettant d'intégrer sur le même site les éléments qui constitueront le futur « Pôle santé » de Champsec.



### Première pierre

#### de la stérilisation centrale de Martigny

Le chantier de stérilisation centrale de l'Hôpital du Valais démarre et la première pierre est symboliquement posée à la rue des Étangs, à Martigny. Cette dernière prend la forme d'un réceptacle en béton contenant des instruments chirurgicaux, ainsi que des documents, dont divers exemplaires de la presse du jour.

## JUIN

### Rénovation et extension de l'hôpital de Brigue

Le projet « United » du bureau bernois Burckhardt + Partner AG remporte le concours d'architecture pour la rénovation et l'extension de l'hôpital de Brigue. Pour le jury, ses auteurs « ont réussi à créer une vision cohérente qui repositionne le Centre Hospitalier du Haut-Valais dans le tissu urbain de la ville de Brigue ».



## FÉVRIER

### Accouchement confidentiel et boîte à bébé

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, une procédure d'accouchement confidentiel permet à une mère en situation de détresse d'accoucher à l'Hôpital du Valais de manière anonyme. Cette mesure s'accompagne d'un renforcement de l'information aux femmes enceintes en situation de vulnérabilité. Parallèlement, une boîte à bébé a été installée à l'hôpital de Sion. Elle permet aux mères en difficulté d'y déposer leur nouveau-né anonymement en ayant l'assurance d'une prise en charge adéquate.

### Appartement pour les parents d'enfants hospitalisés à Sion

Grâce au soutien de la Fondation Dr Emmanuelle de Wolff, du Kiwanis Club Sion Valais, ainsi que de la Fondation Kiwanis International, l'hôpital du Valais peut proposer un logement aux parents d'enfants hospitalisés à 7 minutes à pied seulement de l'hôpital de Sion.

### Une carte pour la mobilité douce

Hôpital du Valais, Clinique romande de réadaptation (CRR) et Ville de Sion unissent leurs efforts pour éditer une carte des itinéraires conseillés aux cyclistes qui se rendent au « Pôle santé » de Champsec. Avec d'autres actions, cette initiative vise à favoriser un accès en mobilité douce des collaborateurs et visiteurs du site.



## JUILLET

### 1000 patients pour la réadaptation cardiovasculaire

Le centre ambulatoire de réadaptation cardiovasculaire de la Clinique romande de réadaptation (CRR) et du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) accueille son 1000<sup>e</sup> patient durant l'été. Un cap symbolique franchi après la toute fraîche reconnaissance comme centre de formation spécialisé.

---

## SEPTEMBRE

### Arrêt des activités hospitalières à la Clinique Sainte-Claire

La Clinique Sainte-Claire, à Sierre, ferme ses portes le 1<sup>er</sup> septembre. Les derniers patients de la Clinique Sainte-Claire de Sierre ont été transférés en août à l'hôpital de Sierre et à Montana. Les travaux de transformation en EMS doivent débuter en 2017.

### Convention collective de travail

Hôpital du Valais et partenaires sociaux finalisent leur accord sur la Convention collective de travail (CCT), signée pour trois ans. Six articles de la CCT existante ont été révisés. Ils concernent notamment les pauses et la compensation pour le travail du soir, de nuit, des week-ends et jours fériés.

---

## OCTOBRE

### Convention relative au Service d'aumônerie

L'Hôpital du Valais, le Diocèse de Sion, l'Abbaye de Saint-Maurice et l'Église Réformée Évangélique du Valais signent une convention au sujet du Service d'aumônerie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR). Ce document fixe les termes de la collaboration entre les parties, pour le bien des patients, du personnel, de l'institution hospitalière et de la société.

### Label de qualité pour la médecine palliative

Le Service de médecine palliative du Valais romand obtient le label « Qualité dans les soins palliatifs » de l'Association suisse pour la qualité dans les soins palliatifs (ASQSP). Une reconnaissance qui coïncide avec les 10 ans de l'Unité de soins palliatifs et la mise à disposition de nouveaux locaux à l'hôpital de Martigny.

---

## NOVEMBRE

### Guide des bonnes pratiques

L'Hôpital du Valais publie son « guide des bonnes pratiques », qui recense les besoins et exigences d'accessibilité aux infrastructures hospitalières pour les personnes souffrant d'une incapacité motrice, d'une déficience auditive, de la vue ou encore d'une incapacité intellectuelle.

---

## DÉCEMBRE

### 10 ans de neurologie à l'Hôpital du Valais

Dans toute la Suisse, la neurologie a vécu la plus grande croissance hospitalière des 20 dernières années de toutes les disciplines médicales, en raison notamment du doublement des accidents vasculaires cérébraux (AVC). À l'occasion des 10 ans du Service de neurologie de l'hôpital de Sion, la population est conviée à une soirée portes ouvertes le 9 décembre 2016.

### Extension des urgences de Sion

Grâce aux travaux récemment achevés de réaménagement des urgences de l'hôpital de Sion, le Service dispose de cinq places supplémentaires pour accueillir ses patients et de trois nouvelles salles de traitement pour les patients couchés. Au total, le nombre de places en zone de soins des urgences de Sion est passé de 17 à 22.

---

## Nouveau Conseil d'administration

Nommé par le Conseil d'Etat, le nouveau Conseil d'administration est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le président ad intérim Hildebrand de Riedmatten a assuré la présidence jusqu'au 31 août 2016. Le nouveau président, le Prof. Dominique Arlettaz recteur de l'Université de Lausanne depuis septembre 2006 a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le Gouvernement a également nommé Roman Kuonen, médecin généraliste à Loèche, Josy-Philippe Cornut, médecin généraliste à Evionnaz, ainsi que Mylène Cina, avocate à Sierre et Sion. Il a renouvelé les mandats de Verena Sarbach-Bodenmüller, Bernard Monnet et Alain de Preux. Ces nominations tiennent compte des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) qui demandait au Conseil d'Etat, dans son rapport d'avril 2015, « d'être attentif aux compétences et expériences en matière de gouvernance d'une institution sanitaire » dans le choix des membres du Conseil d'administration de l'HVS.

Le rapport de la CEP recommandait également de nommer une personnalité du Chablais. Avec ces nominations d'une durée de quatre ans, le Gouvernement dote le Conseil d'administration des compétences nécessaires pour relever les nombreux défis à venir, notamment au niveau des infrastructures hospitalières, du regroupement des disciplines et des réorganisations en cours.

## Nouvelle organisation de l'Hôpital du Valais

Après les réactions suscitées par l'annonce de la nouvelle organisation de l'Hôpital du Valais (HVS) en décembre 2015, le Conseil d'administration s'est attelé durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 à définir une nouvelle organisation en tenant compte du contexte légal et politique, tout en répondant aux attentes légitimes des cadres médicaux et soignants de l'HVS. La nouvelle organisation a été adoptée le 30 avril



2016 à l'unanimité des membres du CA avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2016. Il en ressort un collège de direction générale allégé, à vocation stratégique, qui intègre les directions médicales, soignantes et administratives des centres hospitaliers, dont la mission est strictement opérationnelle.

Le transfert de la DG vers les Centres hospitaliers d'environ 70 équivalents plein temps dans les domaines de l'admission des patients, du codage du dossier médical et de la facturation offre aux Centres une complète autonomie dès la prise en charge du patient jusqu'à sa sortie, ainsi que sa facturation. Issue d'une démarche interne participative, cette organisation s'appuie sur les recommandations des professionnels de la santé, répond aux exigences de la LEIS, intègre des demandes de la CEP-RSV et de l'expert Andreas Wenger, tout en prenant en compte les diverses attentes des milieux politiques. Elle veille également à garantir une bonne répartition des activités et une plus-value avantageuse pour les centres hospitaliers.

Après une année 2016 de transition, le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), a poursuivi sa réorganisation avec l'entrée en fonction d'une nouvelle direction et la mise en place d'une structure médico-soignante basée sur 9 pôles et 8 services transversaux.

## Nouveau Centre de Services

En respectant les principes de gouvernance qui consistent à séparer les activités stratégiques et les tâches opérationnelles, le CA a décidé de créer un nouveau Centre de Services qui regroupe les activités administratives, financières et informatiques partagées entre les différents centres de l'HVS. Le Centre de Services regroupe des compétences

hautement spécialisées chargées de garantir une application uniforme des règles institutionnelles. Cette nouvelle structure soutient le développement des synergies entre les centres, indispensables pour accroître la qualité des prestations fournies.

## Commission d'enquête parlementaire (CEP-RSV)

Dans son rapport final du 25 mars 2015 soumis au Grand Conseil lors de sa session de juin 2015, la CEP-RSV a identifié un certain nombre de dysfonctionnements et a formulé des recommandations à l'intention du Conseil d'administration, de la Direction générale et des Directions de centre. Dès la publication des recommandations de la CEP-RSV, l'HVS a mis en place une stratégie afin d'évaluer les demandes de la CEP, de proposer des mesures d'amélioration accompagnées d'un plan de mise en œuvre. L'avancement des travaux a été évalué à plusieurs reprises lors de rapports intermédiaires. En novembre 2016, l'HVS a rendu son rapport final qui reprend, pour chaque recommandation de la CEP-RSV, les mesures prises et présente les nouvelles actions engagées. Dans ses conclusions, l'HVS estime que l'essentiel des recommandations a été mis en œuvre avec des conséquences positives, tant sur le développement de l'institution que sur la qualité des soins et la sécurité des patients. Par ailleurs, l'HVS s'engage à poursuivre ce travail tout en restant très vigilant et à l'écoute des attentes des patients, de son personnel, des partenaires et du monde politique.

Le rapport final a été adressé au parlement cantonal qui est chargé du suivi politique du dossier par l'intermédiaire par la Commission de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (SAI).

## Collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais

Les collaborations entre l'HVS et l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) s'intensifient et se concrétisent notamment dans le domaine de la stérilisation des dispositifs médicaux. Avec le début de la construction d'un nouveau bâtiment à la pointe de la technologie et respectant les normes strictes en vigueur dans le domaine, l'HVS et l'HRC collaborent dans le retraitement des instruments chirurgicaux. Chaque année, le Service de stérilisation de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH) y prendra en charge 90 000 unités de stérilisation, correspondant à 4 800 m<sup>3</sup> de matériel.

Situé dans un quartier industriel, ce projet devisé à 19 millions de francs se présente comme une structure simple s'alignant aux volumes environnants. La partie production s'organise autour du quai de chargement et de déchargement et respecte toutes les contraintes liées aux activités de retraitement de l'instrumentation chirurgicale, conjuguant une grande technicité des installations, de grandes performances énergétiques du bâtiment à des aménagements particulièrement conviviaux et pratiques pour le personnel.

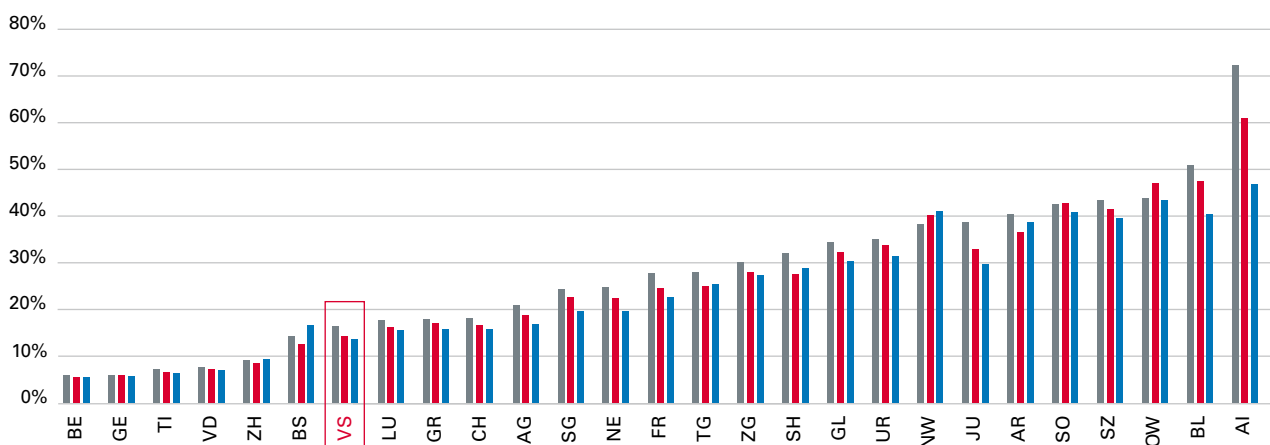
L'ouverture de ce centre de compétence est prévue en 2017, avec un transfert progressif des activités de retraitement de l'instrumentation chirurgicale des sites hospitaliers concernés.

## Hospitalisations hors canton (HHC)

L'OFS édite depuis de nombreuses années une statistique d'hospitalisation permettant de disposer des informations selon le canton de provenance du patient et selon le canton d'implantation de l'hôpital fournissant les soins<sup>1</sup>. Cette statistique comprend l'ensemble du dispositif hospitalier, tant public que privé, et comprend l'ensemble des hospitalisations (aiguës et non aiguës). Elle donne une image fidèle de la situation en Suisse.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des hospitalisations extracantonales des 26 cantons suisses ainsi que de la moyenne nationale (CH) pour les années 2015, 2012 et 2009.

Le canton du Valais se situe au 2<sup>e</sup> rang des cantons non universitaires disposant d'une faculté de médecine. Seul le canton du Tessin enregistre des taux inférieurs. La moyenne des HHC tend à augmenter régulièrement, conséquence directe du libre choix du patient dans toute la Suisse. Le canton du Valais se situe en deçà de la moyenne suisse. L'HVS intégrera dans ses analyses les résultats de l'étude sur les hospitalisations hors canton réalisée par le Service de la santé publique.



Evolution des hospitalisations extracantonales des 26 cantons suisses.

<sup>1</sup> OFS, statistique médicale des hôpitaux, Wuest, état des données au 17 mars 2015





5 200

Principal employeur  
du canton avec 5 200  
collaboratrices et  
collaborateurs.

## Qualité — Délais d'attente aux urgences

Le délai d'attente aux urgences est défini comme la durée entre l'heure d'arrivée aux urgences et l'installation dans un box de consultation. Une échelle de triage selon la gravité a été mise au point en Valais et définit 5 degrés de gravité :

- Degré de gravité 1 : prise en charge immédiate
- Degré de gravité 2 (urgent) : 20 minutes
- Degré de gravité 3 (semi-urgent) : 60 minutes
- Degré de gravité 4 (non urgent) : 120 minutes
- Degré de gravité 5 (non urgent) : 180 minutes

Ainsi, un patient se présentant avec des douleurs thoraciques susceptibles de correspondre à un infarctus du myocarde doit être pris en charge sans aucun délai (degré 1). En revanche, une foulure d'un doigt, par exemple, pourra attendre plus longtemps en fonction de l'occupation du service, sans que cela soit considéré comme anormal.

Les mesures d'amélioration prises ces dernières années aux urgences de Sion (adaptation du personnel aux pics d'affluence quotidiens et en hiver, développement d'une filière rapide « fast track » pour les cas légers et, en décembre 2016, augmentation de la capacité d'accueil) ont permis de ne constater aucun délai d'attente à l'Hôpital du Valais pour les urgences vitales.

Pour les autres degrés d'urgences, les délais d'attente prédéfinis sont respectés dans presque 100% des cas à Viège et entre 75% et 95% des cas à Sion.

### Projets stratégiques de construction

L'année 2016 a vu la publication du résultat du concours d'architecture en procédure internationale ouverte pour les sites de Sion et de Brigue (lire aussi en page 8).

Pour les deux sites, les commissions de construction, d'exploitation et d'utilisateurs se sont constituées sous l'égide d'une commission de pilotage, couvrant l'ensemble des

sites. Une première phase de consolidation des besoins a été menée avec les représentants désignés des utilisateurs.

Pour le site de Sion, dans les bâtiments actuels, une augmentation des « isolettes » de la néonatalogie 5 à 7 a été réalisée, ainsi que l'augmentation des lits dans le périmètre des urgences.

Pour le site unique de la stérilisation centrale à Martigny, le projet est en phase de réalisation et la remise des clefs aux utilisateurs doit se faire courant de mai 2017. Après une phase de mise en service, la stérilisation centrale sera pleinement opérationnelle à l'automne 2017.

Ces réalisations vont permettre d'assurer, demain comme aujourd'hui, des soins de qualité à l'ensemble de la population valaisanne.

Le transfert des activités hospitalières de la Clinique Sainte-Claire a amené une réflexion pour l'optimisation des surfaces de l'hôpital de Sierre. Des travaux ont été entrepris afin d'optimiser le plan d'occupation, de relocaliser l'oncologie ambulatoire et de l'améliorer, de transformer les anciens soins continus afin de créer un véritable Centre de chirurgie ambulatoire, de créer un Centre métabolique et d'augmenter la capacité en lits.

### Finances maîtrisées

Après une perte importante en 2015 et un déficit prévu au budget 2016 de 15 millions, la planification de l'année 2016 a été marquée par une certaine incertitude financière. Cependant, dès le début de l'année une reprise de l'activité au Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) et une poursuite du développement de l'activité au Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) a été confirmée. Ces augmentations ont généré des recettes non budgétisées de

plusieurs millions. Bien sûr, les charges variables correspondantes ont augmenté proportionnellement. On relèvera également les efforts importants pour maîtriser les dépenses et freiner l'augmentation des coûts. L'arrêt des activités hospitalières à la Clinique Sainte-Claire en septembre 2016 et la réorganisation de ses activités au sein du CHVR ont contribué à une réduction des charges. La diminution des coûts fixes correspondants aura un impact positif sur la structure des coûts. Par ailleurs, la prolongation de la Convention collective de travail (CCT) a contribué à renforcer la sécurité de la planification financière. Une autre priorité a été portée sur l'amélioration des conditions d'achat. Des accords de coopération et plusieurs nouveaux contrats ont été signés dans divers domaines. L'optimisation de la saisie des prestations et de la facturation contribue également à l'amélioration des résultats. Grâce à cette évolution positive, les comptes de l'HVS se présentent « équilibrés » et la part des recettes d'investissement a pu être augmentée pour se situer en dessus des objectifs fixés.

Malgré ces développements positifs, des défis financiers importants attendent les hôpitaux. La situation tarifaire tend à se complexifier et les négociations tarifaires sont de plus en plus difficiles. Les discussions au niveau suisse sur les adaptations des catalogues tarifaires vont mettre les hôpitaux devant des défis majeurs. Les différents partenaires (p.ex. confédération, cantons, assureurs) devront rapidement trouver des solutions pour définir qui couvrira les déficits de financement actuels et futurs. Dans ce contexte, la pression sur les structures et les processus s'accroîtra à l'avenir.

## Nouvelles normes comptables

Pour la première fois, les comptes ont été établis selon les normes Swiss GAAP RPC (auparavant selon le Code des Obligations) en 2016. L'application de ces normes

a pour objectif de veiller à la mise en place d'un état et de résultats d'exploitation financiers fidèles (true and fair view), dans le respect du principe de la sincérité (fair presentation). Cette adaptation suit aussi la recommandation de l'association « H+ — les hôpitaux de Suisse ».

Les changements les plus importants sont l'application de nouvelles règles d'évaluation et la suppression des réserves latentes, l'adaptation de la présentation des comptes (point déjà mis en œuvre dans les comptes 2015) ainsi que la définition et l'évaluation des provisions et des engagements.

Lors de la première application de ces normes, une modification rétroactive du bilan de l'année précédente a été nécessaire. Des adaptations importantes ont été faites pour le du croire et les provisions des tarifs. Un autre changement important a été la nouvelle classification des fonds sous les capitaux étrangers et les fonds propres.

La mise en œuvre de ces règles a conduit à une augmentation unique des fonds propres de 6,7 millions de francs et à un impact unique sur la présentation des chiffres de l'année précédente. Ce rapport de gestion 2016 comprend un comparatif du bilan des années 2016 et 2015, mais uniquement l'année 2016 pour les comptes d'exploitation.

Avec ces changements, une étape supplémentaire importante dans le développement de la comptabilité de l'Hôpital du Valais a été mise en œuvre avec succès.

## Activité aiguë (stationnaire<sup>2</sup>)

L'année 2016 constitue la deuxième année d'application de la nouvelle planification hospitalière (introduction au 01.01.2015) et une comparaison avec les chiffres de l'année précédente s'avère donc possible. L'année 2016 se boucle avec une augmentation des sorties de 1 199 patients supplémentaires, soit une augmentation de 3,6%, supérieure à la moyenne depuis 2012. Cette augmentation se répartit sur tous les domaines d'activité et dans les

deux centres hospitaliers. Le nombre de patients traités dans le cadre de l'activité aiguë stationnaire atteint donc un nouveau record depuis l'introduction des SwissDRG en 2012. La durée moyenne de séjour (DMS) de 6,1 jours est légèrement au-dessous du niveau de l'année précédente. Après des années plutôt difficiles pour l'Hôpital du Valais, ce développement de l'activité peut être considéré comme un signal très positif.

	SZO				CHVR				HVS			
	2015	2016	Diff.	Diff. %	2015	2016	Diff.	Diff. %	2015	2016	Diff.	Diff. %
<b>Médecine</b>												
Journées	25 038	25 358	320	1,3%	74 898	77 959	3 061	4,1 %	99 936	103 317	3 381	3,4%
Sorties	3 460	3 449	-11	-0,3%	9 019	9 454	435	4,8 %	12 479	12 903	424	3,4%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7,33	7,32	-0,01	-0,1%	8,30	8,17	-0,13	-1,6 %	8,03	7,94	-0,09	-1,1%
<b>Chirurgie</b>												
Journées	24 051	26 391	2 340	9,7%	48 075	48 381	306	0,6 %	72 126	74 772	2 646	3,7%
Sorties	5 054	5 319	265	5,2%	7 036	7 331	295	4,2 %	12 090	12 650	560	4,6%
DMS	4,68	4,95	0,27	5,7%	6,99	6,61	-0,38	-5,4 %	6,02	5,91	-0,11	-1,9%
<b>Gynécologie-Obstétrique</b>												
Journées	4 857	4 778	-79	-1,6%	10 363	10 466	103	1,0 %	15 220	15 244	24	0,2%
Sorties	1 133	1 131	-2	-0,2%	2 704	2 817	113	4,2 %	3 837	3 948	111	2,9%
DMS	4,33	4,20	-0,12	-2,9%	3,85	3,69	-0,16	-4,1 %	3,99	3,84	-0,15	-3,8%
<b>Pédiatrie</b>												
Journées	4 694	4 822	128	2,7%	10 386	10 620	234	2,3 %	15 080	15 442	362	2,4%
Sorties	1 537	1 561	24	1,6%	3 032	3 112	80	2,6 %	4 569	4 673	104	2,3%
DMS	3,07	3,08	0,01	0,3%	3,45	3,37	-0,08	-2,3 %	3,32	3,28	-0,05	-1,5%
<b>Total</b>												
<b>Journées</b>	58 640	61 349	2 709	4,6 %	143 722	147 426	3 704	2,6 %	202 362	208 775	6 413	3,2%
<b>Sorties</b>	11 184	11 460	276	2,5 %	21 791	22 714	923	4,2 %	32 975	34 174	1 199	3,6%
<b>DMS</b>	5,24	5,34	0,09	1,7 %	6,65	6,45	-0,20	-2,9 %	6,17	6,08	-0,09	-1,5%

<sup>2</sup> Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.



## Activité chronique (stationnaire<sup>3</sup>)

L'année 2016 représentait la deuxième année d'application de la nouvelle planification hospitalière (introduction au 01.01.2015) et une comparaison avec les chiffres de l'année précédente s'avère donc possible.

La mise en œuvre de la planification hospitalière dans le domaine de la réhabilitation est un processus continu, la comparaison des chiffres avec l'année précédente doit donc être faite avec prudence. Il faut prendre en considération qu'en août 2016, le Centre Hospitalier du Valais

Romand a cessé ses activités hospitalières à la Clinique Sainte-Claire à Sierre et que cette activité (réadaptation polyvalente gériatrique, lits d'attente et psycho-gériatrie) a été transférée dans les autres sites. Les prestations de réadaptation au Centre Hospitalier du Haut-Valais (mandat attribué en 2015) ont été continuellement élargies.

L'activité dans le domaine de la psychiatrie est restée relativement stable en comparaison avec les années précédentes.

	SZO				CHVR				HVS			
	2015	2016	Diff.	Diff. %	2015	2016	Diff.	Diff. %	2015	2016	Diff.	Diff. %
<b>Réadaptation polyvalente gériatrique</b>												
Journées	9084	10596	1512	16,6 %	49312	48639	-673	-1,4%	58396	59235	839	1,4%
Sorties	457	485	28	6,1 %	1972	2158	186	9,4%	2429	2643	214	8,8%
DMS	19,13	21,48	2,35	12,3 %	24,14	22,13	-2,01	-8,3%	23,19	22,01	-1,18	-5,1%
<b>Psychiatrie</b>												
Journées	13133	13553	420	3,2 %	49596	50273	677	1,4%	62729	63826	1097	1,7%
Sorties	436	494	58	13,3 %	1861	1781	-80	-4,3%	2297	2275	-22	-1,0%
DMS	30,13	27,57	-2,56	-8,5 %	26,79	28,73	1,94	7,2%	27,42	28,48	1,05	3,8%
<b>Réadaptation</b>												
Journées	2436	5186	2750	112,9 %	15302	16122	820	5,4%	17738	21308	3570	20,1%
Sorties	74	177	103	139,2 %	874	929	55	6,3%	948	1106	158	16,7%
DMS	31,20	28,41	-2,80	-9,0 %	17,87	17,22	-0,65	-3,6%	18,91	19,01	0,10	0,5%
<b>Lit d'attente</b>												
Journées	105	143	38	36,2 %	8997	9251	254	2,8%	9102	9394	292	3,2%
Sorties	13	21	8	61,5 %	203	204	1	0,5%	216	225	9	4,2%
DMS	8,31	5,76	-2,55	-30,6 %	49,19	39,50	-9,69	-19,7%	46,73	36,35	-10,38	-22,2%
<b>Soins palliatifs</b>												
Journées	3035	3548	513	16,9 %	2072	1907	-165	-8,0%	5107	5455	348	6,8%
Sorties	204	209	5	2,5 %	99	108	9	9,1%	303	317	14	4,6%
DMS	14,60	16,71	2,11	14,4 %	19,90	17,78	-2,12	-10,7%	16,33	17,07	0,74	4,5%
<b>Total</b>												
<b>Journées</b>	27793	33026	5233	18,8 %	125279	126192	913	0,7%	153072	159218	6146	4,0%
<b>Sorties</b>	1184	1386	202	17,1 %	5009	5180	171	3,4%	6193	6566	373	6,0%
<b>DMS</b>	23,03	23,58	0,54	2,3 %	24,96	24,11	-0,85	-3,4%	24,59	24,00	-0,60	-2,4%

<sup>3</sup> Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

## Activité ambulatoire<sup>4</sup>

Après une certaine stagnation de l'activité en 2015, la croissance de plus de 6% comparée à l'année précédente a été beaucoup plus importante que la moyenne des années précédentes. Cette croissance a été enregistrée dans les deux centres hospitaliers.

Elle montre les efforts déployés dans l'expansion des prestations et la tendance à l'augmentation de la demande des prestations de soins ambulatoires dans les hôpitaux.

	SZO				CHVR				HVS			
	2015	2016	Diff.	Diff. %	2015	2016	Diff.	Diff. %	2015	2016	Diff.	Diff. %
<b>Somatique aigu</b>												
Médecine	31 137	34 399	3 262	10,5 %	115 648	120 520	4 872	4,2 %	146 785	154 919	8 134	5,5%
Chirurgie	21 504	23 579	2 075	9,6 %	74 857	74 719	-138	-0,2 %	96 361	98 298	1 937	2,0%
Gynécologie-Obstétrique	4 347	4 547	200	4,6 %	17 052	17 118	66	0,4 %	21 399	21 665	266	1,2%
Pédiatrie	3 899	4 049	150	3,8 %	18 627	20 041	1 414	7,6 %	22 526	24 090	1 564	6,9%
Autres	21 477	22 581	1 104	5,1 %	28 260	31 609	3 349	11,9 %	49 737	54 190	4 453	9,0%
<b>Total</b>	<b>82 364</b>	<b>89 155</b>	<b>6 791</b>	<b>8,2 %</b>	<b>254 444</b>	<b>264 007</b>	<b>9 563</b>	<b>3,8 %</b>	<b>336 808</b>	<b>353 162</b>	<b>16 354</b>	<b>4,9%</b>
<b>Non somatique aigu</b>												
Psychiatrie <sup>5</sup>	29 319	28 751	-568	-1,9 %	75 481	86 858	11 377	15,1 %	104 800	115 609	10 809	10,3%
Réadaptation		2	2		1 380	1 878	498	36,1 %	1 380	1 880	500	36,2%
Soins palliatifs					234	241	7	3,0 %	234	241	7	3,0%
Autres					1 721	1 579	-141	-8,2 %	1 721	1 579	-141	-8,2%
<b>Total</b>	<b>29 319</b>	<b>28 753</b>	<b>-566</b>	<b>-1,9 %</b>	<b>78 816</b>	<b>90 556</b>	<b>11 741</b>	<b>14,9 %</b>	<b>108 135</b>	<b>119 309</b>	<b>11 175</b>	<b>10,3%</b>
<b>Total somatique aigu et non somatique aigu</b>	<b>111 683</b>	<b>117 908</b>	<b>6 225</b>	<b>5,6 %</b>	<b>333 260</b>	<b>354 563</b>	<b>21 304</b>	<b>6,4 %</b>	<b>444 943</b>	<b>472 471</b>	<b>27 529</b>	<b>6,2%</b>

<sup>4</sup> Source des données: Hôpital du Valais; traitement des données: 06.03.17. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS.

<sup>5</sup> Y.c. activité du Service médical pénitentiaire (SMP).

## Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS			Nombre d'analyses		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
<b>1. Laboratoires – Sion</b>						
Chimie clinique	11 003 377	10 283 862	9 507 144	1 040 517	947 861	913 303
Génétique	534 840	464 779	471 383	3 274	3 462	3 285
Hématologie	3 328 129	3 180 347	3 173 900	256 515	239 673	251 847
Immuno-allergologie	1 062 273	1 094 862	1 024 744	73 386	62 053	55 855
Microbiologie	10 548 962	9 353 097	9 112 687	182 839	155 328	145 647
Toxicologie forensique	314 510	458 200	376 000	1 250	1 366	1 378
Taxes + centralisation	6 734 554	6 375 946	5 962 019	11 287	9 387	9 050
<b>2. Laboratoires – Sites</b>						
Haut-Valais (Brigue-Viège)	6 359 155	5 709 346	5 342 740	495 762	459 972	43 1633
Sierre/Montana	1 990 487	2 632 625	2 852 107	202 992	260 485	285 492
Martigny	3 134 853	3 014 940	2 790 643	283 607	271 579	262 206
Chablais (Monthey-Aigle)	6 201 878	5 736 046	5 409 501	512 656	498 486	490 663
Riviera (Vevey, Montreux)*	3 266 137	-	-	265 278	-	-
<b>Total</b>	<b>54 479 155</b>	<b>48 304 050</b>	<b>46 020 868</b>	<b>3 329 363</b>	<b>2 909 652</b>	<b>2 850 359</b>

Histocytopathologie Activités	Nombre de cas		
	2016	2015	2014
Cytologie	38 155	37 772	38 258
Pathologie	22 660	20 968	20 845
<b>Total</b>	<b>60 815</b>	<b>58 740</b>	<b>59 103</b>
Autopsies	43	33	22
Nbre total de points TARMED	10 897 588	10 074 196	10 267 113

Consultations	Nombre de consultations					
	2016		2015		2014	
	Ambulatoire	Hospitalier <sup>1)</sup>	Ambulatoire	Hospitalier	Ambulatoire	Hospitalier
Génétique médicale	402	-	415	-	357	-
Hématologie	4 977	696	4 758	1 309	3 785	1 279
Immuno-allergologie	3 043	847	3 095	317	2 961	477
Maladies Infectieuses	8 557	6 201	7 024	6 907	6 972	6 164
Médecine du travail	1 716 <sup>2)</sup>	-	1 641	-	2 120	-
Pharmacie	-	1 273	-	1 457	-	1 204
Médecine légale	264	-	236	-	234	-

<sup>1)</sup> Comprennent les 1<sup>er</sup> consultations, les consultations de suivi et les consultations téléphoniques.

<sup>2)</sup> Dont 601 consultations pour les sociétés externes.

## Vue d'ensemble

## Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	<b>2016</b>
	<b>Résultats comptes</b>
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	6 220 638
Centre Hospitalier du Valais Romand	-7 682 602
Institut Central des Hôpitaux Valaisans	308 289
<b>Résultat des centres hospitaliers</b>	<b>-1 153 675</b>
Résultat EMS Gravelone	-166 788
<b>Bénéfice / perte (-) de l'exercice</b>	<b>-1 320 463</b>

**Résultat**

Le résultat annuel de 2016 laisse apparaître une perte d'exploitation CHF 1.3 million. Ce résultat est nettement meilleur que l'année précédente (perte de CHF 8.0 millions) ainsi que celui prévu au budget (perte de CHF 15.2 millions).

Cette amélioration importante de la situation financière est expliquée principalement par la forte augmentation de l'activité dans la plupart des domaines (voir chapitre activité). Les deux centres hospitaliers ont été en mesure de présenter un meilleur résultat comparé au budget 2016 et aux comptes de l'année précédente. Néanmoins, les efforts doivent être poursuivis afin de retrouver des comptes équilibrés dans tous les centres.

## Bilan

Le total des actifs et des passifs a augmenté de CHF 20.5 millions par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 262.1 millions. Cette augmentation se retrouve principalement dans les actifs immobilisés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les investissements immobiliers et mobiliers sont portés à l'actif du bilan de l'HVS pour CHF 78.4 millions, pour être ensuite amortis, selon les règles REKOLE®.

La structure du bilan a été adaptée afin de respecter les nouvelles normes Swiss GAAP RPC appliquées aux comptes depuis 2016.

### Actifs

En 2016, les comptes de liquidités (comptes bancaires principalement) ont diminué de CHF 2.0 millions et s'élèvent à CHF 2.3 millions.

Le volume des **débiteurs** a augmenté de CHF 11.1 millions, soit de 8.4% pour les raisons suivantes :

- Le solde de la contribution aux tarifs et des subventions de l'État du Valais, d'un montant de CHF 12.2 millions, a augmenté de CHF 7 millions ;
- L'augmentation d'activité, comparée avec l'année précédente, a eu comme conséquence d'augmenter le montant des débiteurs de CHF 4.6 millions ;
- La diminution de la facturation non patients de CHF 0.8 million ;
- L'augmentation du ducroire de CHF 0.3 million.

En 2016, **les stocks et en cours de facturation** ont légèrement diminué par rapport à 2015 pour CHF 0.3 million et se montent à CHF 43.3 millions. Ces stocks concernent principalement les services, le combustible, le bloc opératoire, la radiologie, l'économat, la cuisine, le magasin central et la pharmacie, ainsi que les prestations non décomptées, y compris les patients « à cheval ».

Les **actifs transitoires et de régularisation** augmentent de CHF 0.2 million. La variation est liée à l'augmentation de factures payées d'avance par rapport à 2015.

Les **actifs immobilisés** ont augmenté de CHF 11.8 millions par les différents investissements 2016, réalisés. Les amortissements comptables suivent les règles REKOLE®, soit un amortissement économique constant. A la suite du versement de la participation de l'Hôpital Riviera-Chablais pour la construction de la stérilisation centrale à Martigny, le solde des immobilisations financières a fortement baissé.

**Passifs**

Les **dettes financières à court terme** ont diminué de CHF 8.3 millions et les **dettes résultant de livraisons et de prestations** ont diminué de CHF 6.2 millions par rapport à 2015. La collaboration avec notre caisse de pension a continué en 2016.

Les **autres dettes à court terme** ont diminué de CHF 1.1 million. La diminution provient principalement des dettes envers les assurances sociales.

Les **passifs de régularisation** augmentent de CHF 4.8 millions en raison principalement de l'augmentation des vacances non prises et des travaux en cours.

Les **provisions à court terme** augmentent de CHF 0.8 million pour atteindre CHF 1.2 million.

Les **fonds affectés** restent stables par rapport à 2015, pour un montant total de CHF 2.7 millions.

Concernant le financement du premier projet stratégique, la construction de la stérilisation centrale, **une dette financière à long terme** de CHF 14.0 millions a été contractée.

Les **fonds propres** ont augmenté de CHF 17,5 millions en raison de l'attribution au fonds de compensation des investissements selon l'ordonnance cantonale, le solde à fin 2016 se monte à CHF 91.0 millions. A la suite de l'introduction des normes Swiss GAAP RPC, les retraitements des comptes 2015 ont conduit à une augmentation des **réserves provenant de bénéfices cumulés** de CHF 6.7 millions.

La part de fonds propres est passée de 33.5% en 2015 à 37.2% en 2016.

## Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS		CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Liquidités	1	2 292 396.40	4 257 994.58
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	131 629 204.81	120 556 436.38
Autres créances à court terme	3	784 913.22	1 009 096.75
Stocks et en cours de facturation	4	43 252 633.72	43 624 874.72
Actifs de régularisation	5	5 715 262.74	5 552 543.99
<b>Total actifs circulants</b>		<b>183 674 410.89</b>	<b>175 000 946.42</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations financières	6	55 406.75	2 212 659.20
Immobilisations corporelles	7	78 366 129.23	64 432 461.84
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>78 421 535.98</b>	<b>66 645 121.04</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>262 095 946.87</b>	<b>241 646 067.46</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>			
Dettes financières à court terme portant intérêts	8	93 944 832.42	102 258 028.94
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	17 023 542.93	23 246 213.08
Autres dettes à court terme	10	15 888 450.72	17 035 132.70
Provisions à court terme	12	1 171 072.00	367 000.00
Passifs de régularisation	11	19 463 548.28	14 623 169.20
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>147 491 446.35</b>	<b>157 529 543.92</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>			
Fonds affectés	13	2 764 635.77	2 718 593.57
Dettes financières à long terme portant intérêts	8	14 000 000.00	15 247.31
Autres dettes à long terme	14/28j	426 596.20	474 804.20
Provisions à long terme		0.00	0.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>17 191 231.97</b>	<b>3 208 645.08</b>
<b>FONDS PROPRES</b>			
Capitaux propres		30 000.00	30 000.00
Capital des fonds - fonds libres	15	4 266 565.32	3 907 101.17
Fonds de compensation des investissements	16	91 010 764.78	73 494 375.47
Réserves provenant de bénéfices cumulés		3 426 401.82	11 513 821.82
Résultat de l'exercice		-1 320 463.37	-8 037 420.00
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		<b>97 413 268.55</b>	<b>80 907 878.46</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>262 095 946.87</b>	<b>241 646 067.46</b>

## Compte de résultat

Pour la première fois, les comptes 2016 sont établis selon les normes Swiss GAAP RPC (auparavant Code des Obligations). Ce changement a pour conséquence que le rapport de gestion 2016 comprend un comparatif du bilan des années 2016 et 2015 retraité, mais qu'une seule année pour les comptes d'exploitation. Ceci empêche une comparaison avec le budget et l'année précédente. Dès l'année prochaine, deux années seront de nouveau présentées.

Les recettes d'exploitation liées aux « prestations patients » ont atteint CHF 654 millions. Ces recettes contiennent les contributions des assurances, d'autres garants et de l'Etat du Valais. L'augmentation s'explique par le développement important de l'activité dans presque tous les domaines (voir chapitre activité). La participation de l'Etat du Valais se monte à CHF 226.8 millions (contribution aux tarifs et subventions diverses) ce qui correspond à environ un tiers de ces recettes. Durant l'année 2016, presque tous les tarifs sont restés inchangés par rapport à l'année 2015. Les autres produits d'exploitation représentent avec CHF 37.8 millions 5.5% des recettes totales. La totalité des produits s'élève à CHF 691.8 millions.

Suite à la stabilisation des cas non codés en fin d'année, la variation des patients « à cheval » ainsi que la variation des livraisons et des prestations de services non facturées ont été beaucoup moins importantes que les années précédentes.

A la suite de la nouvelle planification hospitalière 2015, le SZO a continué le développement du nouveau mandat dans le domaine de la réadaptation musculosquelettique et neurologique, ce qui a également conduit à une augmentation des recettes. Au CHVR, la mise en place de cette nouvelle planification hospitalière s'est poursuivie (par exemple médecine de la personne âgée, soins palliatifs, réadaptation polyvalente gériatrique) et a mené à une normalisation de l'activité. La pression sur la durée du séjour dans ces domaines est maintenue.

Les subventions autres que la participation aux tarifs comprennent, pour l'Hôpital du Valais en premier lieu, le financement des prestations d'intérêt général reconnues par le Conseil d'Etat. Sont par exemple compris dans ces subventions les forfaits pour les services des urgences ambulatoires aigues et de psychiatrie, la formation des médecins assistants et les rémunérations pour des mandats de prestations spécifiques (par exemple médecine pénitentiaire, médecine d'urgence du SMUR, le service d'ambulances, les soins palliatifs, le mandat de pédopsychiatrie).

La part des recettes attribuée aux investissements a été fortement augmentée pour atteindre un montant de plus de CHF 45 millions. L'objectif de CHF 40 millions a été donc dépassé pour 2016.

Globalement, les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 674 millions. Malgré l'activité plus élevée, avec un montant de CHF 461.7 millions, les frais de personnel ont généralement respecté le budget.

Les accords salariaux et sociaux conclus pour 2016 comprennent :

- L'attribution du 100% des parts d'expérience ;
- La variation de l'indice au renchérissement à fin novembre s'élève à -1.40% et de ce fait, les salaires sont maintenus à leur niveau de 2015.

A la suite de l'augmentation de l'activité mentionnée, les charges de matières premières et les consommables ont augmenté.



472 000  
visites  
ambulatoires.



## Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

2016  
Comptes consolidés

CHF

<b>Produits</b>		
Produit net des livraisons et des prestations	17	655 122 883.10
Autres produits d'exploitation	18	37 827 950.98
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	19	-1 107 576.28
<b>Total Produits</b>		<b>691 843 257.80</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de matières premières et consommables	20	112 378 932.43
Charges de personnel	21	461 679 678.28
Autres charges d'exploitation	22	88 694 629.96
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>662 753 240.67</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (EBITDA)</b>		<b>29 090 017.13</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	23	11 237 850.62
<b>Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)</b>		<b>17 852 166.51</b>
Produits financiers	24	18 234.81
Charges financières (-)	25	-1 318 969.03
<b>Résultat financier</b>		<b>-1 300 734.22</b>
Attribution aux fonds affectés	13	-450 511.85
Utilisation des fonds affectés (-)	13	404 469.65
<b>Résultats des fonds pour les fonds affectés</b>		<b>-46 042.20</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>16 505 390.09</b>
Charges hors exploitation (-)		
Produits hors exploitation		
<b>Résultat hors exploitation</b>		<b>0.00</b>
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES</b>		<b>16 505 390.09</b>
Attribution aux fonds libres (-)	15/16	-18 913 024.96
Utilisation des fonds libres	15	1 087 171.50
<b>Résultat des fonds libres</b>		<b>-17 825 853.46</b>
<b>RESULTAT APRES VARIATION DES FONDS LIBRES</b>		<b>-1 320 463.37</b>

## Fonds propres (en CHF)

	Capital	Réserves des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 15)	Fonds de compensation des investissements	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Fonds propres au 01.01.2015</b>	<b>30 000</b>	<b>5 086 286</b>		<b>57 328 232</b>	<b>62 444 517</b>
Résultat de l'exercice		-8 037 419.56			-8 037 419.56
Autres attributions				16 166 143.90	16 166 143.90
Prélèvement de l'exercice		-283 000.00			-283 000.00
Retraitements 1 <sup>re</sup> application Swiss GAAP RPC <sup>(1)</sup>		6 710 535.72	3 907 101.17		10 617 636.89
<b>Fonds propres au 31.12.2015</b>	<b>30 000</b>	<b>3 476 401.82</b>	<b>3 907 101.17</b>	<b>73 494 375.47</b>	<b>80 907 878.46</b>
Résultat de l'exercice		-1 320 463.37			-1 320 463.37
Autres attributions			309 464.15	17 516 389.31	17 825 853.46
Prélèvement de l'exercice		-50 000.00	50 000.00		-
<b>Fonds propres au 31.12.2016</b>	<b>30 000</b>	<b>2 105 938.45</b>	<b>4 266 565.32</b>	<b>91 010 764.78</b>	<b>97 413 268.55</b>
<b>Total fonds libres</b>				<b>98 203 646</b>	

## Evolution réserves provenant de bénéfices

	2016	2015
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 <sup>er</sup> janvier	3 476 402	5 086 286
Affectation à la réserve libre ICH	-50 000	-283 000
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	-1 320 463	-8 037 420
Retraitements 1 <sup>ère</sup> application Swiss GAAP RPC <sup>(1)</sup>		6 710 536
<b>Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre</b>	<b>2 105 938</b>	<b>3 476 402</b>

<sup>1</sup> Suite à la première application des normes Swiss GAAP RPC pour les comptes au 31.12.2016, certains éléments non-admis par lesdites normes ont été retraités pour l'exercice comparatif par les fonds propres et pour l'exercice 2016 par le compte de résultat, ceci afin de respecter les règles de la première application définies par les normes sous le chiffre 8 du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC.

## Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2016

	Notes	CHF
<b>Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash-Flow opérationnel)</b>		
Perte de l'exercice		-1 320 463.37
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	15 665 381.05
Amortissements d'immobilisations financières	6	2 157 252.45
Variation des fonds affectés	13	46 042.20
Variation des fonds libres	15	17 825 853.46
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	-11 072 768.43
Variation des stocks et en cours de facturation	4	372 241.00
Variation des autres créances	3	224 183.53
Variation des actifs de régularisation	5	-162 718.75
Variation des dettes résultat de livraisons et de prestations	9	-6 222 670.15
Variation des autres dettes à court terme	10	-1 146 681.98
Variation des provisions	12	804 072.00
Variation des passifs de régularisation	11	4 840 379.08
<b>Entrée / (-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (Cash-Flow opérationnel)</b>		<b>22 010 102.09</b>
<b>Flux de trésorerie relatifs aux investissements</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-29 599 048.44
<b>Entrée / (-sortie) de liquidités relatives aux investissements</b>		<b>-29 599 048.44</b>
<b>Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement</b>		
Augmentation/diminution des dettes financières à court terme	8	-8 313 196.52
Augmentation/diminution des dettes financières à long terme	8	13 936 544.69
<b>Entrée / (-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement</b>		<b>5 623 348.17</b>
<b>Flux de trésorerie</b>		<b>-1 965 598.18</b>
<b>Variation de liquidités</b>		
Liquidités à la fin de l'exercice		2 292 396.40
Liquidités au début de l'exercice		4 257 994.58
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-1 965 598.18</b>

## Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence;
- b) la prévention;
- c) la formation;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais, composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand, composé des sites hospitaliers de Sierre y compris la Clinique Sainte-Claire (fermeture en 2016), Montana (Centre valaisan de pneumologie - CVP), Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR);
- c) Institut Central des Hôpitaux dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

## Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont établis sur la base des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2016, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP

RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013), ainsi que les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité. Des rubriques individuelles sont présentées en fonction du court, moyen et long terme.

La présentation des comptes 2015 a été adaptée selon les principes du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC, pour conserver la comparabilité des exercices, avec impact sur le résultat et les fonds propres. Comme précisé dans le cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC relatif à la première application desdites normes, uniquement le bilan de l'exercice précédent a été adapté afin d'être en conformité avec le nouveau référentiel.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Une recertification sera effectuée en 2019 sur la base des comptes 2018.



40 700  
patients  
hospitalisés.



## Principes de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30 000	Intégration globale
HVS, EMS Gravelone	100%	-	Intégration globale
HVS, SZO : • Hôpital de Brigue (y c. PZO) • Hôpital de Viège	100%	-	Intégration globale
HVS, CHCVs : • Hôpital de Sierre • Clinique Sainte-Claire • Centre Valaisan de Pneumologie (CVP) • Hôpital de Sion • Hôpital de Martigny	100%	-	Intégration globale Sorti du périmètre le 01.09 2016
HVS, CHC : • Clinique St-Amé • Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)	100%	-	Intégration globale
• Fondation de la Providence à Sierre			Sorti du périmètre en 2016

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le compte d'exploitation de la Fondation de la Providence à Sierre a été consolidé à l'HVS. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le bâtiment et la dette de la Providence ont été repris par l'Etat du Valais. La Fondation

de la Providence n'a plus d'activité et son bilan est à zéro. A la suite de la décision du Département de la formation et de la sécurité en début 2017, la fondation sera radiée du Registre du commerce.

Etablissement non consolidé

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion

**Méthode de consolidation**

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

**Principes d'évaluation**

Les principes et traitements comptables ont été appliqués, selon des directives de l'HVS du 15 février 2005, approuvées par le DSSE en date du 24 février 2005. La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent par principe sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

**Actifs circulants****Liquidités**

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

**Créances résultant de livraisons et de prestations**

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'Etat du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de pertes historique sur les créances, elle est présentée en déduction des postes des débiteurs (ducroire).



Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation diverse, non-liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients pris en charge directement par les caisses maladies (garants) sont évaluées et provisionnées de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité >50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0%;
- de 76 aux 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 50% patients spécifiques ICH;
- de 181 aux 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 70% patients spécifiques ICH;
- de 366 aux 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH;
- de 721 aux 1825 jours (5 ans) : 20% patients/clients privés, 10% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

#### **Autres créances à court terme**

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risques de perte.

#### **Stocks et en cours de facturation**

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le Cost Weight (CW) est estimé sur la base du CW de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline.

#### **Actifs de régularisation**

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

## Actifs immobilisés

### Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

### Immobilisations corporelles

Les investissements qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®) doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10000) nécessaires à son fonctionnement est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments

dépasse le seuil des CHF 10000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

<b>Classe d'actifs</b>	<b>Durée d'utilisation HVS sans EMS</b>	<b>Durée d'utilisation EMS</b>
<b>Biens immobiliers</b>		
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> ans	33 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation	Durée d'utilisation
<b>Installations fixes</b>		
Installations d'exploitation générale	20 ans	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans	20 ans
<b>Biens mobiliers</b>		
Mobilier et installations	10 ans	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans	4 ans
Véhicules	5 ans	4 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans	4 ans
<b>Immobilisations médico-techniques</b>		
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans	4 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans	4 ans
<b>Immobilisations informatiques</b>		
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans	4 ans
Logiciels	4 ans	4 ans

## Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

### **Dettes financières à court terme portant intérêt**

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

### **Passifs de régularisation**

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

### **Provisions**

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises d'assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patents.

### **Fonds affectés**

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

## Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéfice reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

### **Fonds libres – fonds de compensation des investissements**

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014 :

<sup>1</sup> Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.

<sup>2</sup> Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.

<sup>3</sup> La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.

<sup>4</sup> Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

## Parties liées

Les parties liées sont composées, d'une part des établissements cités en page 31, sous périmètre de consolidation, et d'autre part, de l'Etat du Valais.

## Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pensions du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies. Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées



71 500

entrées aux  
urgences.

## Bilan (en CHF)

<b>Note 1</b>	<b>Liquidités</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Caisses	160 008.70	144 130.10
	Chèques postaux	66 839.08	256 132.41
	Banques	2 065 548.62	3 857 732.07
		<b>2 292 396.40</b>	<b>4 257 994.58</b>

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

<b>Note 2</b>	<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Débiteurs patients	114 073 000.17	109 482 729.91
	Débiteur État du Valais	12 159 185.77	5 202 849.93
	Débiteurs facturation non patients	6 755 036.13	7 539 915.17
	Ducroire	-1 358 017.26	-1 669 058.63
		<b>131 629 204.81</b>	<b>120 556 436.38</b>

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1<sup>er</sup> octobre 2014 art. 17 Modalités de versement du financement LAMal.

<b>Note 3</b>	<b>Autres créances à court terme</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Avances et prêts tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	784 913.22	1 009 096.75
		<b>784 913.22</b>	<b>1 009 096.75</b>

<b>Note 4</b>	<b>Stocks et en cours de facturation</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Stocks médicaments	4 458 801.10	4 312 751.00
	Stocks matériel médical et implants	10 653 193.98	9 794 478.27
	Stocks économats	144 817.59	150 536.12
	Stocks magasins centraux	3 217 083.62	3 210 731.98
	Stocks produits alimentaires	315 560.39	357 885.79
	Stocks combustible	487 422.94	568 776.11
	Stocks informatique	88 074.67	168 391.85
	Stocks technique	151 560.59	217 628.48
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	23 736 118.84	24 843 695.12
	<b>Etat au 31.12</b>	<b>43 252 633.72</b>	<b>43 624 874.72</b>
	Variation de stock	-735 335.28	443 928.71
	Variation de stock prestations non décomptées	1 107 576.28	16 551 515.65
	<b>Etat au 01.01</b>	<b>43 624 874.72</b>	<b>60 620 319.08</b>

La valeur des stocks est restée stable. Les prestations non décomptées, contenant les cas non codés/non facturés et les "cas à cheval", ont diminué comparé à l'année précédente.

<b>Note 5</b>	<b>Actifs de régularisation</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Charges payées d'avance	2 492 137.77	1 807 640.26
	Produits à recevoir	3 223 124.97	3 744 903.73
		<b>5 715 262.74</b>	<b>5 552 543.99</b>

<b>Note 6</b>	<b>Immobilisations financières</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Titres	3 669.60	14 606.00
	Participations	-	500.00
	HRC construction stérilisation centrale	39 396.00	2 139 396.00
	Autres immobilisations financières	12 341.15	8 157.20
	Prêts Ortra	-	50 000.00
		<b>55 406.75</b>	<b>2 212 659.20</b>

Le montant dû par l'HRC de CHF 2'139'396 a été versé lors de la construction de la stérilisation centrale à Martigny (solde de CHF 39'396 versé au début 2017). Ce montant provient de la part valaisanne du bénéfice figurant au bilan de l'Hôpital du Chablais au 31 décembre 2013.

<b>Note 7</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>						
<b>2015</b>	<b>Immeubles et bâtiments</b>	<b>Équipements fixes</b>	<b>Appareils médico-techniques</b>	<b>Mobilier machines véhicules outillage</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>Total</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>							
<b>Etat au 01.01</b>	<b>18 455 291</b>	<b>7 805 498</b>	<b>86 666 867</b>	<b>8 712 183</b>	<b>15 454 259</b>	<b>6 111 868</b>	<b>143 205 966</b>
Entrées	-	-	-	-	-	23 034 814	<b>23 034 814</b>
Entrées – 1 <sup>e</sup> appli. Swiss GAAP RPC	-	-	-	28 240	-	-	<b>28 240</b>
Reclassifications	349 168	-349 168	-	-	-	-	-
Transfert	3 651 342	1 856 271	5 836 775	1 633 627	2 020 798	-14 998 813	<b>0</b>
Sorties	-	-	-186 165	-	-215 937	-1 364 182	<b>-1 766 285</b>
<b>Etat au 31.12</b>	<b>22 455 801</b>	<b>9 312 602</b>	<b>92 317 477</b>	<b>10 374 050</b>	<b>17 259 119</b>	<b>12 783 687</b>	<b>164 502 735</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>							
<b>Fds amortissements au 01.01</b>	<b>9 413 738</b>	<b>2 768 180</b>	<b>64 794 123</b>	<b>4 846 429</b>	<b>10 439 864</b>	-	<b>92 262 334</b>
Amortissement	758 652	302 133	3 822 860	973 065	2 288 369	-	<b>8 145 079</b>
Amortis. – 1 <sup>e</sup> appli. Swiss GAAP RPC	-	-	-	23 153	-	-	<b>23 153</b>
Sorties	-	-	-144 355	-	-215 937	-	<b>-360 292</b>
<b>Etat au 31.12</b>	<b>10 172 390</b>	<b>3 070 313</b>	<b>68 472 628</b>	<b>5 842 647</b>	<b>12 512 296</b>	-	<b>100 070 274</b>
<b>Valeur comptable au 31.12</b>	<b>12 283 411</b>	<b>6 242 289</b>	<b>23 844 849</b>	<b>4 531 403</b>	<b>4 746 823</b>	<b>12 783 687</b>	<b>64 432 461</b>
Dont immobilisations en leasing			40 262				40 262



2016	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico- techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>							
<b>Etat au 01.01</b>	<b>22 455 801</b>	<b>9 312 602</b>	<b>92 317 477</b>	<b>10 374 050</b>	<b>17 259 119</b>	<b>12 783 687</b>	<b>164 502 735</b>
Entrées	14 350	-	65 276	44 502	-	29 474 920	<b>29 599 048</b>
Transfert	5 059 845	2 210 122	8 504 273	2 528 610	2 984 733	-21 287 583	-
Sorties	-6 395	-	-17 344 721	-1 650 997	-9 591 857	-4 412 647	<b>-33 006 616</b>
<b>Etat au 31.12</b>	<b>27 523 601</b>	<b>11 522 724</b>	<b>83 542 304</b>	<b>11 296 165</b>	<b>10 651 995</b>	<b>16 558 377</b>	<b>161 095 167</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>							
<b>Fds amortisse- ments au 01.01</b>	<b>10 172 390</b>	<b>3 070 313</b>	<b>68 472 628</b>	<b>5 842 647</b>	<b>12 512 296</b>	-	<b>100 070 274</b>
Amortissement	895 920	407 525	5 073 819	1 553 446	3 307 141	-	<b>11 237 851</b>
Sorties	-6 395	-	-17 330 194	-1 650 997	-9 591 500	-	<b>-28 579 086</b>
<b>Etat au 31.12</b>	<b>11 061 915</b>	<b>3 477 838</b>	<b>56 216 253</b>	<b>5 745 097</b>	<b>6 227 937</b>	-	<b>82 729 038</b>
<b>Valeur comptable 31.12</b>							
	<b>16 461 687</b>	<b>8 044 886</b>	<b>27 326 051</b>	<b>5 551 068</b>	<b>4 424 059</b>	<b>16 558 377</b>	<b>78 366 129</b>
Dont immobilisa- tions en leasing				17 415			17 415

L'augmentation de l'immobilisation en cours est principalement expliquée par la construction de la Stérilisation centrale de Martigny.

## LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton

<sup>1</sup> Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification sanitaire, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

<sup>2</sup> L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Le bâtiment de l'EMS Gravelone est la propriété de l'Association de l'ancien Hôpital de Gravelone des communes des districts de Sion-Hérens-Conthey. Le montant de la subvention de l'Etat du Valais pour la rénovation se monte à CHF 1 979 204.30.

**Note 8 Dettes financières à court / long terme portant intérêts**

<b>2015</b>	<b>0-1 an Court terme</b>	<b>1-2 ans Long terme</b>	<b>+ de 2 ans Long terme</b>	<b>Total</b>	<b>Taux d'intérêt+</b>
Dettes financières de leasing	20 566	15 247	-	35 813	5 - 5.4
Dettes bancaires à court terme	80 237 463	-	-	80 237 463	0.50 - 1.25
Prêt PRESV	2 000 000	-	-	2 000 000	0.25
Parts de dettes à rbt à brève échéance	20 000 000	-	-	20 000 000	3.21
<b>Total</b>	<b>102 258 029</b>	<b>15 247</b>	<b>-</b>	<b>102 273 276</b>	<b>-</b>

<b>2016</b>	<b>0-1 an Court terme</b>	<b>1-2 ans Long terme</b>	<b>+ de 2 ans Long terme</b>	<b>Total</b>	<b>Taux d'intérêt+</b>
Dettes financières de leasing	10 395	-	-	10 395	5 - 5.4
Dettes bancaires à court terme	73 484 438	-	-	73 484 438	0.375 - 1.25
Prêt PRESV	20 450 000	-	-	20 450 000	0.75
Dettes bancaires à long terme	-	-	14 000 000	14 000 000	0.25 - 0.65
<b>Total</b>	<b>93 944 832</b>	<b>-</b>	<b>14 000 000</b>	<b>107 944 832</b>	<b>-</b>

Pour le financement du premier projet stratégique, la construction de la stérilisation centrale à Martigny, une dette financière à long terme de CHF 14.0 millions a été contractée.

**Note 9 Dettes résultant de livraisons et de prestations**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Fournisseurs	17 020 831.93	23 238 540.68
Acomptes patients	2 711.00	7 672.40
	<b>17 023 542.93</b>	<b>23 246 213.08</b>

**Note 10 Autres dettes à court terme**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Créancier TVA	361 300.08	571 035.74
État du Valais	11 800 518.01	11 716 600.77
Assurances sociales et prévoyance	563 417.50	2 122 881.55
Créanciers personnel	2 586 985.88	2 103 010.95
Autres créanciers	576 229.25	521 603.69
	<b>15 888 450.72</b>	<b>17 035 132.70</b>

**Note 11 Passifs de régularisation**

	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Charges à payer	17 849 700.23	13 962 424.71
Produits encaissés d'avance	1 613 848.05	660 744.49
	<b>19 463 548.28</b>	<b>14 623 169.20</b>

Les produits encaissés d'avance concernent principalement CHF 1'030'087 de l'ICH pour des expertises facturées d'avance.

**Note 12 Provisions à court terme**

<b>Année 2015</b>	<b>Provisions pour risque RC</b>	<b>Provisions diverses</b>	<b>Total</b>
<b>Etat au 01.01</b>	<b>533 000</b>	<b>180 000</b>	<b>713 000</b>
Attributions	-	-	-
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-216 000	-130 000	-346 000
<b>Etat au 31.12</b>	<b>317 000</b>	<b>50 000</b>	<b>367 000</b>
<b>Année 2016</b>	<b>Provisions pour risque RC</b>	<b>Provisions diverses</b>	<b>Total</b>
<b>Etat au 01.01</b>	<b>317 000</b>	<b>50 000</b>	<b>367 000</b>
Attributions	-	849 572	849 572
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-45 500	-	-45 500
<b>Etat au 31.12</b>	<b>271 500</b>	<b>899 572</b>	<b>1 171 072</b>

L'augmentation des provisions concerne d'une part une première application possible de l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014 pour l'année 2015 (un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la subvention pour la prise en charge versée par le Canton du Valais), et d'autre part des procédures juridiques en cours.

<b>Note 13</b>	<b>Fonds affectés</b>					
<b>2015</b>	<b>01.01.2015</b>	<b>Attribution</b>	<b>Produits internes</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Transfert</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Fonds affectés DG</b>						
Fonds des syndicats-2E0002	300 108.95	528 937.20	-	429 040.90	-	400 005.25
Fonds Promotion de la Santé-2E0003	4 723.95	-	-	-	-	4 723.95
Fonds Réhabilitation oncologiq-2E0004	78 952.85	-	212.00	47 316.90	-	31 847.95
Fonds Stérilisation HDC	2 139 396.00	-	-	-	-	2 139 396.00
<b>Total Fonds affectés DG</b>	<b>2 523 181.75</b>	<b>528 937.20</b>	<b>212.00</b>	<b>476 357.80</b>	<b>-</b>	<b>2 575 973.15</b>
<b>Fonds affectés ICH</b>						
Fonds Infomed	50 000.00	50 000.00	-	-	-	100 000.00
<b>Total Fonds affectés ICH</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100 000.00</b>
<b>Fonds affectés CHC</b>						
Fonds Villa des Ifs/Etat Vs	42 620.42	-	-	-	-	42 620.42
<b>Total Fonds affectés CHC</b>	<b>42 620.42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42 620.42</b>
<b>Total Fonds affectés Hôpital du Valais</b>	<b>2 615 802.17</b>	<b>578 937.20</b>	<b>212.00</b>	<b>476 357.80</b>	<b>-</b>	<b>2 718 593.57</b>

<b>Note 13</b>	<b>Fonds affectés</b>					
<b>2016</b>	<b>01.01.2016</b>	<b>Attribution</b>	<b>Produits internes</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Transfert</b>	<b>31.12.2016</b>
<b>Fonds affectés DG</b>						
Fonds des syndicats-2E0002	400 005.25	400 011.85	-	400 055.75	-	399 961.35
Fonds Promotion de la Santé-2E0003	4 723.95	-	-	10.00	-	4 713.95
Fonds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	31 847.95	500.00	-	4 403.90	-	27 944.05
Fonds Stérilisation HDC	2 139 396.00	-	-	-	-	2 139 396.00
Fonds fluctuation tarifs						
<b>Total Fonds affectés DG</b>	<b>2 575 973.15</b>	<b>400 511.85</b>	<b>-</b>	<b>404 469.65</b>	<b>-</b>	<b>2 572 015.35</b>
<b>Fonds affectés ICH</b>						
Fonds Infomed	100 000.00	-	50 000.00	-	-	150 000.00
<b>Total Fonds affectés ICH</b>	<b>100 000.00</b>	<b>-</b>	<b>50 000.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150 000.00</b>
<b>Fonds affectés CHC</b>						
Fonds Villa des Ifs/Etat Vs	42 620.42	-	-	-	-	42 620.42
<b>Total Fonds affectés CHC</b>	<b>42 620.42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42 620.42</b>
<b>Total Fonds affectés Hôpital du Valais</b>	<b>2 718 593.57</b>	<b>400 511.85</b>	<b>50 000.00</b>	<b>404 469.65</b>	<b>-</b>	<b>2 764 635.77</b>

<b>Note 14</b>	<b>Autres dettes à long terme</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Autres dettes à long terme	426 596.20	474 804.20
		<b>426 596.20</b>	<b>474 804.20</b>

Dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière lors de l'achat d'un IRM.

<b>Note 15</b>	<b>Fonds libres</b>					
<b>2015</b>	<b>01.01.2015</b>	<b>Attribution</b>	<b>Produits internes</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Transfert</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Direction générale</b>	<b>6 700.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3 668.45</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10 368.45</b>
Fonds libres - services	6 700.00	0.00	3 668.45	0.00	0.00	10 368.45
<b>ICH</b>	<b>1 037 551.95</b>	<b>150 000.00</b>	<b>238 202.70</b>	<b>285 145.65</b>	<b>83 000.00</b>	<b>1 223 609.00</b>
Fonds libres - services	530 654.40	0.00	119 913.20	127 677.95	0.00	522 889.65
Fonds libres - recherches	259 563.15	150 000.00	0.00	149 998.35	83 000.00	342 564.80
Fonds libres - rénovations	247 334.40	0.00	118 289.50	7 469.35	0.00	358 154.55
<b>SZO</b>	<b>443 153.89</b>	<b>0.00</b>	<b>126 141.65</b>	<b>113 122.13</b>	<b>0.00</b>	<b>456 173.41</b>
Freie Fonds - Dienst	443 153.89	0.00	126 141.65	113 122.13	0.00	456 173.41
<b>CHCVs</b>	<b>1 968 131.85</b>	<b>9 193.30</b>	<b>742 233.25</b>	<b>568 486.30</b>	<b>0.00</b>	<b>2 151 072.10</b>
Fonds libres - services	1 301 440.36	9 193.30	738 388.80	532 000.57	0.00	1 517 021.89
Fonds libres - recherches	666 691.49	0.00	3 844.45	36 485.73	0.00	634 050.21
<b>CHC</b>	<b>70 922.04</b>	<b>0.00</b>	<b>8 860.00</b>	<b>13 903.83</b>	<b>0.00</b>	<b>65 878.21</b>
Fonds libres - services	70 922.04	0.00	8 860.00	13 903.83	0.00	65 878.21
<b>Total Fonds libres Hôpital du Valais</b>	<b>3 526 459.73</b>	<b>159 193.30</b>	<b>1 119 106.05</b>	<b>980 657.91</b>	<b>83 000.00</b>	<b>3 907 101.17</b>

<b>Note 15</b>	<b>Fonds libres</b>					
<b>2016</b>	<b>01.01.2016</b>	<b>Attribution</b>	<b>Produits internes</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Transfert</b>	<b>31.12.2016</b>
<b>Direction générale</b>	<b>10 368.45</b>	<b>0.00</b>	<b>131.55-</b>	<b>325.00</b>	<b>0.00</b>	<b>9 911.90</b>
Fonds libres - services	10 368.45	0.00	131.55-	325.00	0.00	9 911.90
<b>ICH</b>	<b>1 223 609.00</b>	<b>300 000.00</b>	<b>205 531.99</b>	<b>352 923.91</b>	<b>50 000.00</b>	<b>1 426 217.08</b>
Fonds libres - services	522 889.65	0.00	87 242.49	93 898.61	0.00	516 233.53
Fonds libres - recherches	342 564.80	300 000.00	0.00	247 069.55	50 000.00	445 495.25
Fonds libres - rénovations	358 154.55	0.00	118 289.50	11 955.75	0.00	464 488.30
<b>SZO</b>	<b>456 173.41</b>	<b>0.00</b>	<b>133 029.50</b>	<b>108 162.42</b>	<b>0.00</b>	<b>481 040.49</b>
Freie Fonds - Dienst	456 173.41	0.00	133 029.50	108 162.42	0.00	481 040.49
<b>CHCVs</b>	<b>2 151 072.10</b>	<b>0.00</b>	<b>744 312.46</b>	<b>614 106.72</b>	<b>0.00</b>	<b>2 281 277.84</b>
Fonds libres - services	1 517 021.89	0.00	669 123.58	550 647.47	0.00	1 635 498.00
Fonds libres - recherches	634 050.21	0.00	75 188.88	63 459.25	0.00	645 779.84
<b>CHC</b>	<b>65 878.21</b>	<b>0.00</b>	<b>13 893.25</b>	<b>11 653.45</b>	<b>0.00</b>	<b>68 118.01</b>
Fonds libres - services	65 878.21	0.00	13 893.25	11 653.45	0.00	68 118.01
<b>Total Fonds libres Hôpital du Valais</b>	<b>3 907 101.17</b>	<b>300 000.00</b>	<b>1 096 635.65</b>	<b>1 087 171.50</b>	<b>50 000.00</b>	<b>4 266 565.32</b>

<b>Note 16</b>	<b>Fonds de compensation des investissements</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	Recettes d'investissements	44 951 974.53	36 914 356.52
	Investissement non activables	-2 501 357.43	
	Amortissements	-10 012 659.70	-6 691 954.60
	Loyers	-14 401 257.59	-13 279 618.77
	Intérêts calculés selon CAE	-1 108 500.10	-819 723.95
	Ecriture de consolidation	588 189.60	43 084.70
	<b>Attribution au fonds de compensation</b>	<b>17 516 389.31</b>	<b>16 166 143.90</b>
		<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>Etat au 01.01</b>	73 494 375.47	57 328 231.57
	Attribution au fonds de compensation	17 516 389.31	16 166 143.90
	<b>Etat au 31.12</b>	<b>91 010 764.78</b>	<b>73 494 375.47</b>
<p>Le fonds de compensation des investissements est calculé pour le CHVR et le SZO mais pas pour l'ICH et l'EMS.</p>			

## Compte de résultats (en CHF)

<b>Note 17</b>	<b>Produit net des livraisons et des prestations</b>	<b>31.12.16</b>
	Recettes assurances et autres garants	402 248 455.03
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	26 762 782.27
	Contributions cantonales aux tarifs	207 179 249.55
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	17 043 279.22
	Autres prestations aux patients	762 172.30
	Autres prestations aux patients, part investissements	19 368.45
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	1 107 576.28
		<b>655 122 883.10</b>

<b>Note 18</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>31.12.16</b>
	Produits des loyers	3 692 160.38
	Produits des loyers, part investissements	393 375.74
	Prestations au personnel et tiers	26 432 334.47
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	907 533.37
	Subventions	6 398 717.95
	Subventions, part investissements	3 829.07
		<b>37 827 950.98</b>

<b>Note 19</b>	<b>Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés</b>	<b>31.12.16</b>
	Prestations non facturées	-1 592 830.72
	Prestations non facturées cas à cheval	485 254.44
		<b>-1 107 576.28</b>

<b>Note 20</b>	<b>Charges de matières premières et consommables</b>	<b>31.12.16</b>
	Médicaments (y c. produits sanguins)	48 572 383.07
	Matériel, instruments, implants et textiles	48 126 423.02
	Films et matériel de photographie	604 844.65
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	9 665 686.39
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	5 409 595.30
		<b>112 378 932.43</b>

<b>Note 21</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>31.12.16</b>
	Médecins	82 072 389.42
	Honoraires des médecins	12 913 491.60
	Personnel soignant	140 281 876.91
	Personnel médico-technique	35 227 188.29
	Personnel médico-thérapeutique	13 721 373.83
	Services sociaux	1 507 004.61
	Personnel de maison et de cuisine	32 812 955.94
	Services logistiques et techniques	8 388 998.01
	Personnel administratif	50 760 580.86
	<b>Total salaires</b>	<b>377 685 859.47</b>
	Charges sociales	79 693 650.97
	Charges du personnel	4 300 167.84
	Total autres charges du personnel	83 993 818.81
		<b>461 679 678.28</b>

<b>Note 22</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>31.12.16</b>
	Produits alimentaires	11 705 390.94
	Charges de ménage	6 907 431.11
	Entretien et réparation	16 016 129.66
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	7 225 033.24
	Energie et eau	5 057 354.50
	Administration et informatique	11 225 006.60
	Autres charges liées aux patients	5 098 122.80
	Autres charges non liées aux patients	8 277 317.34
	Autres charges des investissements (loyers, bien non activ.)	17 182 843.77
		<b>88 694 629.96</b>

<b>Note 23</b>	<b>Amortissements</b>	<b>31.12.16</b>
	Amortissements immobiliers	1 303 444.35
	Amortissements. mobiliers, équipements	9 934 406.27
		<b>11 237 850.62</b>



<b>Note 24</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>31.12.16</b>
	Produit des intérêts de capitaux	6 725.45
	Intérêts moratoires	11 509.36
		<b>18 234.81</b>

<b>Note 25</b>	<b>Charges financières</b>	<b>31.12.16</b>
	Intérêts, court terme c/c	1 207 719.69
	Charges d'intérêts hypothécaires	15 432.22
	Intérêts de leasing financier	681.42
	Frais bancaires et postaux	95 135.70
		<b>1 318 969.03</b>

<b>Note 26</b>	<b>Engagements de leasing hors bilan</b>	<b>Durée résiduelle (années)</b>	<b>31.12.16</b>
	Les engagements de leasing non portés au bilan s'élevaient à:		
	Véhicules	0 - 1 an	29 215.00
	Véhicules	1 - 2 ans	52 141.00
	Véhicules	2 - 3 ans	66 899.00
	<b>Total</b>		<b>148 255.00</b>

<b>Note 27</b>	<b>Transaction avec des parties liées</b>		
	Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.		
		<b>31.12.16</b>	<b>31.12.15</b>
	<b>Bilan en CHF</b>		
	Débiteur Etat du Valais	12 159 185.77	2 292 396.40
	Impôt à la source	-13 208.20	0.00
	Créanciers Etat Vs	-452 836.84	-638 576.12
	Provisions à court terme	-424 572.00	0.00
	<b>Compte de résultat en CHF</b>		
	Contributions cantonales aux tarifs	207 179 249.55	
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	17 043 279.22	
	Subvention mandats SSP	2 563 852.85	
	<b>Cor. Rapport SSP/Etat VS ex. antérieurs</b>	-440 433.23	
	Subventions diverses hors SSP	951 006.84	
	Subventions corporations, fondations, privé	2 229 052.16	

**Note 28****Ecart de première évaluation Swiss GAAP RPC**

La première évaluation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC a été réalisée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le tableau ci-après fait état des ajustements de première réévaluation réalisés entre les comptes statutaires et les comptes évalués selon Swiss GAAP RPC.

<b>BILAN Ecart de 1<sup>re</sup> évaluation Swiss GAAP RPC</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2015 Swiss GAAP RPC 15.03.2017</b>	<b>31.12.2015 Code des Obligations</b>	<b>Ecart de 1<sup>re</sup> évaluation Swiss GAAP RPC</b>	<b>Dont impact fonds propres</b>	<b>Dont reclassifications</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>ACTIFS</b>						
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>						
Liquidités		4 257 995	4 257 995	-	-	-
Créances résultant de livraisons et de prestations	a	120 556 436	118 117 375	2 439 061	2 439 061	-
Autres créances à court terme		1 009 097	1 009 097	-	-	-
Stocks et en cours de facturation		43 624 875	43 624 875	-	-	-
Actifs de régularisation		5 552 544	5 552 544	-	-	-
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>175 000 946</b>	<b>172 561 885</b>	<b>2 439 061</b>	<b>2 439 061</b>	<b>-</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>						
Immobilisations financières	b	2 212 659	2 229 659	-17 000	-17 000	-
Immobilisations corporelles	c	64 432 462	64 392 200	40 262	40 262	-
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>66 645 121</b>	<b>66 621 859</b>	<b>23 262</b>	<b>23 262</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>241 646 067</b>	<b>239 183 744</b>	<b>2 462 323</b>	<b>2 462 323</b>	<b>-</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>						
Dettes financières à court terme portant intérêt	d	102 258 029	102 237 463	20 566	20 566	-
Dettes résultant de livraisons et de prestations		23 246 213	23 246 213	-	-	-
Autres dettes à court terme		17 035 133	17 035 133	-	-	-
Provisions à court terme	e	367 000	7 034 862	-6 667 862	-4 028 000	-2 639 862
Passifs de régularisation	f	14 623 169	12 313 851	2 309 318	27 611	2 281 707
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>157 529 544</b>	<b>161 867 521</b>	<b>-4 337 978</b>	<b>-3 979 823</b>	<b>-358 155</b>

<b>BILAN</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>Ecarts de 1<sup>re</sup></b>	<b>Dont impact</b>	<b>Dont</b>
<b>Ecart de 1<sup>re</sup> évaluation</b>		<b>Swiss GAAP RPC</b>	<b>Code des</b>	<b>évaluation Swiss</b>	<b>fonds propres</b>	<b>reclassifications</b>
<b>Swiss GAAP RPC</b>		<b>15.03.2017</b>	<b>Obligations</b>	<b>GAAP RPC</b>		
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>						
Fonds affectés	g	2 718 594	6 525 981	-3 807 388	-258 441	-3 548 947
Provisions à long terme	h	-	500 000	-500 000	-500 000	
Dettes financières à long terme portant intérêt	i	15 247	-	15 247	15 247	-
Autres dettes à long terme	j	474 804	-	474 804	474 804	-
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>3 208 645</b>	<b>7 025 981</b>	<b>-3 817 336</b>	<b>-268 390</b>	<b>-3 548 947</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capitaux propres		30 000	30 000	-	-	-
Capital des Fonds libres	g	3 907 101	-	3 907 101	-	3 907 101
Fonds compensation des investissements		73 494 375	73 494 375	-	-	-
Réserves provenant de bénéfices	a/b/c/ d/e/f/g/ h/i/j	11 513 822	4 803 286	6 710 536	6 710 536	-
Résultat de l'exercice		-8 037 420	-8 037 420	-	-	-
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>		<b>80 907 879</b>	<b>70 290 242</b>	<b>10 617 637</b>	<b>6 710 536</b>	<b>3 907 101</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>241 646 068</b>	<b>239 183 744</b>	<b>2 462 324</b>	<b>2 462 324</b>	<b>-0.00</b>

**a) Créances résultant des livraisons et des prestations**

La réévaluation du ducroire débiteur selon les critères économiques définis comme nouvelles méthodes d'estimation génère un écart de CHF 2 439 061.

**b) Immobilisations financières**

Réévaluation des valeurs des éléments détenus pour CHF 17 000.

**c) Immobilisations corporelles**

La réintégration de leasings financiers a engendré une activation de CHF 40 262.

**d) Dettes financières à court terme portant intérêt**

La réintégration de leasings financiers en immobilisations corporelles a créé en contrepartie une dette portant intérêt pour un montant de CHF 20 566.

**e) Provisions à court terme**

Dissolution de provisions non justifiées selon les Swiss GAAP RPC pour CHF 4 028 000 et reclassification de provisions considérées comme des fonds libres pour CHF 358 155 et passif de régularisation pour CHF 2 281 707.

**f) Passifs de régularisation**

Comptabilisation de la part employeur relative aux engagements RETASV non payés 2015 pour CHF 27 611 et reclassification d'une provision pour CHF 2 281 707.

**g) Fonds affectés / fonds libres**

Les fonds dont la gestion et la responsabilité sont sous l'unique direction de l'Hôpital du Valais ont été classifiés en fonds propres pour CHF 3 548 947 et dissolution de fonds non justifiés selon les Swiss GAAP RPC pour CHF 258 441.

**h) Provisions à long terme**

Dissolution de provisions non justifiées selon les Swiss GAAP RPC pour CHF 500 000.

**i) Dettes financières à long terme portant intérêt**

La réintégration de leasings financiers en immobilisations corporelles a créé en contrepartie une dette portant intérêt pour un montant de CHF 15 247 à plus d'un an.

**j) Dettes financières à long terme portant intérêt**

Comptabilisation de la dette envers la CRR-SUVA pour participation financière lors de l'achat d'une IRM.

## Autres informations

<b>Note 29</b>	<b>Caisse de pension</b>	<b>Collaborateurs assurés (nbre)</b>	<b>Taux de couverture</b>
	Caisse de pension PRESV - <b>2015</b>	4 854	109
	Caisse de pension PRESV - <b>2016</b>	5 121	110
		<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
	Dettes envers l'institution de prévoyance	17 434.10	1 669 331.95
	Excédent de couverture	114 717 209.79	93 245 527.25
	Cotisations versées	56 472 434.50	54 608 457.90
	A la date de clôture, il n'existe aucun avantage économique sur les excédents de couverture.		

<b>Note 30</b>	<b>Honoraires versés à l'organe de révision</b>	<b>31.12.2016</b>
	Honoraires versés à l'organe de révision	140 400.00
	Honoraires pour autres prestations	41 840.00
		182 240.00

<b>Note 31</b>	<b>Gestion des risques</b>
	<p>Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.</p> <p>À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.</p> <p>Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.</p>

<b>Note 32</b>	<b>Événements subséquents à la date de clôture</b>
	Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.

**Note 33 Engagements éventuels**

Comme le stipulent l'article 13 de la LEIS (loi sur les établissements et institutions sanitaires) et l'article 21 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la subvention pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Au bouclage du 31.12.2016, il n'est pas possible de mesurer avec une assez grande fiabilité (nombre d'hospitalisation hors canton 2016 disponible vers fin 2017) le montant de cet éventuel engagement et donc d'enregistrer une éventuelle provision. Au vu des dernières discussions menées avec le Canton avant la publication du rapport de gestion, l'engagement éventuel à la charge de l'Hôpital pourrait se chiffrer entre CHF 1 500 000.- et CHF 2 000 000.-.

Des contestations pour des prestations facturées pour "Hausarztnotfall Oberwallis - HANOW" sont en cours d'analyse.



## Comptes par centre

## Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	Notes	2016 Comptes
<b>CHARGES</b>		CHF
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires		235 227 298.68
Charges sociales		51 748 975.75
Honoraires des médecins		8 779 768.70
Charges du personnel		2 911 926.72
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>298 667 969.85</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>		
Matériel médical d'exploitation		88 178 387.30
Charges de produits alimentaires		8 574 975.50
Charges de ménage		4 822 164.40
Entretien et réparation		11 748 357.18
Charges d'utilisation des immobilisations		23 823 621.26
Eau et énergie		3 401 771.36
Charges financières		926 528.57
Charges de l'administration et de l'informatique		21 249 012.78
Autres charges liées aux patients		3 412 950.68
Autres charges non liées patients		4 832 237.50
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>		<b>170 970 006.53</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>469 637 976.38</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
Recettes assurances et autres garants		267 219 541.09
Recettes assurances et autres garants, part investissements		19 307 488.73
Contributions cantonales aux tarifs		152 233 525.46
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements		12 473 534.91
Diverses recettes		18 517 155.23
Diverses recettes, part investissements		855 809.87
Subventions diverses	1)	3 364 463.92
Subventions diverses, part investissements		19 256.79
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>473 990 776.00</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>4 352 799.62</b>
Attribution des fonds libre		-758 205.71
Affectation au fonds de compensation des investissements		-11 902 956.04
Utilisation des fonds libres	2)	625 760.17
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>		<b>-7 682 601.96</b>

## Notes:

<sup>1)</sup> y.c. contributions aux SMUR CHF 300 000 et divers mandats

<sup>2)</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014

## Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	Notes	2016 Comptes
<b>CHARGES</b>		CHF
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires		75 848 198.34
Charges sociales		16 662 121.78
Honoraires des médecins		4 133 722.90
Charges du personnel		1 217 532.16
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>97 861 575.18</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>		
Matériel médical d'exploitation		30 177 404.52
Charges de produits alimentaires		2 659 925.65
Charges de ménage		1 881 179.22
Entretien et réparation		3 519 246.54
Charges d'utilisation des immobilisations		8 197 311.23
Eau et énergie		1 238 886.69
Charges financières		202 655.21
Charges de l'administration et de l'informatique		5 918 417.56
Autres charges liées aux patients		1 630 219.62
Autres charges non liées patients		1 975 418.47
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>		<b>57 400 664.71</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>155 262 239.89</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
Recettes assurances et autres garants		94 326 097.62
Recettes assurances et autres garants, part investissements		7 204 156.35
Contributions cantonales aux tarifs		53 845 878.74
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements		4 569 744.31
Diverses recettes		6 393 944.24
Diverses recettes, part investissements		445 099.24
Subventions diverses	1)	359 343.25
Subventions diverses, part investissements		-23 085.86
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>167 121 177.89</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>11 858 938.00</b>
Attribution des fonds libre		-133 029.50
Affectation au fonds de compensation des investissements		-5 613 433.27
Utilisation des fonds libres	2)	108 162.42
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>		<b>6 220 637.65</b>

**Notes:**

<sup>1)</sup> y.c. contributions aux SMUR CHF 300 000 et divers mandats

<sup>2)</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014

## Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

2016  
Comptes

CHARGES	CHF
<b>Charges de personnel</b>	
Salaires	34 321 304.21
Charges sociales	7 333 565.07
Charges du personnel	517 388.87
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>42 172 258.15</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>	
Matériel médical d'exploitation	60 019 155.73
Charges de produits alimentaires	102 433.88
Charges de ménage	90 889.27
Entretien et réparation	3 170 219.99
Charges d'utilisation des immobilisations	2 918 354.51
Eau et énergie	382 788.35
Charges financières	171 352.53
Charges de l'administration et de l'informatique	4 994 906.92
Autres charges liées aux patients	1 566.70
Autres charges non-liées patients	846 850.57
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>	<b>72 698 518.45</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>114 870 776.60</b>
<b>PRODUITS</b>	
<b>Produits d'exploitation</b>	
Recettes assurances et autres garants	35 880 705.05
Prestations internes	72 084 998.94
Diverses recettes	4 743 039.48
Subventions diverses	2 672 930.56
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>115 381 674.03</b>
<b>RESULTAT AVANT FONDS AFFECTES</b>	<b>510 897.43</b>
Attribution des fonds affectés	-50 000.00
Utilisation des fonds affectés	0.00
<b>RESULTAT APRES FONDS AFFECTES</b>	<b>460 897.43</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>	<b>460 897.43</b>
Attribution des fonds libre	-505 531.99
Utilisation des fonds libres	352 923.91
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>308 289.35</b>



## Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	496 293.24	586 686.72
Créances résultant de livraisons et de prestations	90 812 754.65	87 288 429.42
Autres créances à court terme	46 580.62	43 789.31
Stocks et en cours de facturation	29 127 081.11	29 709 285.49
Actifs de régularisation	2 112 357.71	2 035 986.18
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>122 595 067.33</b>	<b>119 664 177.12</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Immobilisations financières	47 560.65	2 147 553.20
Immobilisations corporelles	35 673 912.77	31 329 360.17
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>35 721 473.42</b>	<b>33 476 913.37</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>158 316 540.75</b>	<b>153 141 090.49</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7 304 491.75	7 630 487.43
Autres dettes à court terme	9 674 899.37	10 213 371.62
Passifs de régularisation	10 221 362.86	8 209 586.02
Provisions à court terme	606 500.00	247 000.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>27 807 253.98</b>	<b>26 300 445.07</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
Fonds affectés	42 620.42	42 620.42
Dettes financières à long terme portant intérêts	70 943 145.42	85 197 035.53
Autres dettes à long terme	426 596.20	474 804.20
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>71 412 362.04</b>	<b>85 714 460.15</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds libres	2 349 395.85	2 216 950.31
Fonds compensation des investissements	62 765 851.69	50 862 895.65
Réserves provenant de bénéfices cumulés	1 664 279.15	1 664 279.15
Résultat de l'exercice	-7 682 601.96	-13 617 939.84
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>59 096 924.73</b>	<b>41 126 185.27</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>158 316 540.75</b>	<b>153 141 090.49</b>

## Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	208 430.20	204 966.64
Créances résultant de livraisons et de prestations	21 447 776.20	21 306 458.52
Autres créances à court terme	15 706.55	2 849.45
Stocks et en cours de facturation	9 128 469.57	7 517 948.13
Actifs de régularisation	597 022.88	964 350.56
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>31 397 405.40</b>	<b>29 996 573.30</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Immobilisations financières	0.00	0.00
Immobilisations corporelles	14 667 718.35	13 488 513.61
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>14 667 718.35</b>	<b>13 488 513.61</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>46 065 123.75</b>	<b>43 485 086.91</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	3 803 397.52	4 385 487.66
Autres dettes à court terme	1 897 146.03	992 879.25
Passifs de régularisation	3 306 967.89	2 779 670.99
Provisions à court terme	85 000.00	110 000.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>9 092 511.44</b>	<b>8 268 037.90</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
Dettes financières à long terme portant intérêts	1 628 154.30	8 396 294.21
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>1 628 154.30</b>	<b>8 396 294.21</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds libres	481 040.49	456 173.41
Fonds compensation des investissements	28 244 913.09	22 631 479.82
Réserves provenant de bénéfices cumulés	397 866.78	397 866.78
Résultat de l'exercice	6 220 637.65	3 335 234.79
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>35 344 458.01</b>	<b>26 820 754.80</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>46 065 123.75</b>	<b>43 485 086.91</b>

## Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	1 550 729.41	3 053 524.66
Créances résultant de livraisons et de prestations	6 635 387.24	6 046 220.21
Autres créances à court terme	185 869.78	29 614.76
Stocks et en cours de facturation	4 960 684.79	6 358 000.00
Actifs de régularisation	948 441.56	1 457 052.22
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>14 281 112.78</b>	<b>16 944 411.85</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Immobilisations financières	7 846.10	15 106.00
Immobilisations corporelles	8 852 336.12	13 872 714.34
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>8 860 182.22</b>	<b>13 887 820.34</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>23 141 295.00</b>	<b>30 832 232.19</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Dettes financières à court terme portant intérêts	10 394.72	20 566.14
Dettes résultant de livraisons et de prestations	5 192 034.30	6 993 003.61
Autres dettes à court terme	453 021.54	638 576.12
Passifs de régularisation	3 277 935.60	2 532 443.87
Provisions à court terme	5 000.00	10 000.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>8 927 991.44</b>	<b>10 174 023.60</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
Fonds affectés	150 000.00	100 000.00
Dettes financières à long terme portant intérêts	7 232 299.41	14 177 930.45
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>7 382 299.41</b>	<b>14 277 930.45</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital de fondation	30 000.00	30 000.00
Capital des fonds - fonds libres	1 426 217.08	1 223 609.00
Réserves provenant de bénéfices cumulés	5 056 103.00	4 861 604.40
Résultat de l'exercice	308 289.35	244 498.60
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 820 609.43</b>	<b>6 359 712.00</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>23 141 295.00</b>	<b>30 832 232.19</b>

692  
millions de  
francs  
de chiffre  
d'affaires.



### Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2015	2016
Médecins	519,7	538,4
Personnel soignant	1 548,0	1 530,7
Personnel médico-technique	373,7	392,3
Personnel médico-thérapeutique	146,1	151,4
Services sociaux	15,6	14,6
Personnel de maison et de cuisine	499,3	492,0
Services logistiques et techniques	86,0	94,3
Personnel administratif	544,7	550,4
<b>Total</b>	<b>3 733,0</b>	<b>3 764,1</b>

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique.

Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadre-

ment infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif. Avec environ 38 postes non occupés, le budget des EPT 2016 est respecté (-1,0%).

### Effectifs en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2015	2016
Centre Hospitalier du Haut-Valais	766,5	795,2
Centre Hospitalier du Valais Romand	2 444,6	2 492,9
Institut Central	376,5	344,1
Centre de Services		103,2
Direction générale	145,4	28,7
<b>Total</b>	<b>3 733,0</b>	<b>3 764,1</b>

Suite à la nouvelle gouvernance décidée par le Conseil d'administration de l'HVS, divers transferts de services ont eu lieu entre les centres. De plus, la reprise des activités laboratoire de l'Hôpital Riviera Chablais (HRC) par l'ICH a démarré durant l'année 2016.

### Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

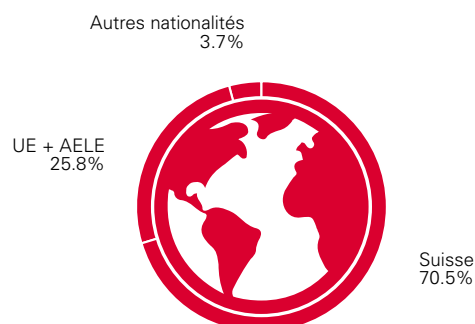
	2015	2016
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1 130	1 105
Centre Hospitalier du Valais Romand	3 334	3 501
Institut Central	502	471
Centre de Services		120
Direction générale	220	40
<b>Total</b>	<b>5 186</b>	<b>5 237</b>

Certaines personnes ont un contrat dans plusieurs centres hospitaliers et sont comptées plusieurs fois. Le total indiqué peut ainsi être différent de celui du nombre de collaborateurs par nationalité (tableau suivant).

## Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2015		2016	
Suisse	3 661	70,9%	3 695	70,5%
UE + AELE	1 374	26,6%	1 350	25,8%
Autres nationalités	129	2,5%	192	3,7%
<b>Total</b>	<b>5 164</b>	<b>100%</b>	<b>5 237</b>	<b>100,0%</b>

On constate une augmentation des collaborateurs hors Suisse ou UE/AELE, mais globalement la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.



## Taux de rotation du personnel

	2015	2016
Médecins	11,0%	9,7%
Personnel soignant	9,1%	8,2%
Personnel médico-technique	6,8%	5,0%
Personnel médico-thérapeutique	15,1%	12,8%
Services sociaux	23,7%	14,3%
Personnel de maison et de cuisine	5,7%	8,7%
Services logistiques et techniques	3,2%	1,9%
Personnel administratif	8,8%	8,2%
<b>Total</b>	<b>8,7%</b>	<b>8,1%</b>

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation. Le taux de rotation du personnel est dans presque tous les domaines plus bas que l'année précédente et il se retrouve au niveau de l'année 2014.

**Conseil d'administration**

- Prof. Dominique Arlettaz, président
- Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente
- Me Mylène Cina
- Dr Josy-Philippe Cornut
- M. Alain de Preux
- Dr Roman Kuonen
- M. Bernard Monnet

**Direction générale**

- Prof. Eric Bonvin, directeur général
- M. Etienne Caloz, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
- M. Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO)
- Prof. Nicolas Troillet, médecin-directeur de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH)
- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical du CHVR
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical du SZO
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins du CHVR
- M. Kilian Ambord, directeur des soins du SZO

**Etat-major de la direction générale**

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Prof. Mette Berger, cheffe médicale de la formation et de la recherche
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- M. Peter Urben, chef gestion des risques et missions de conseil
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation

- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute

**Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand**

- M. Etienne Caloz, directeur
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business développement
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

**Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais**

- M. Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, responsable logistique et Investissements
- M. Diego Henzen, chef controlling
- M. Andreas Zenhäusern, chef des ressources humaines

**Direction de l'Institut Central**

- Prof. Nicolas Troillet, directeur
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Mme Laurence Dankof, cheffe des ressources humaines
- Dr Eric Dayer, directeur des laboratoires

**Direction du Centre de Services**

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Olivier Osenda, chef salaires
- M. Patrick Bizeau, chef informatique
- M. Olivier Cordonier, chef tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe ressources humaines

**Conseil de Fondation de l'Institut Central**

- Prof. Dominique Arlettaz, président
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Mylène Cina, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Pascal Rubin, membre

**Comité de Direction de l'Établissement  
médico-social Gravelone**

- Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, présidente
- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services de l'Hôpital du Valais
- Dr Josy-Philippe Cornut, membre du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Mme Eliane Fleury Troillet, représentante de l'Etat, département de la Santé publique
- M. Nicolas Rossier, délégué de la commune-site
- Mme Patricia Clavien, déléguée des propriétaires, association de l'ancien hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey

**Direction de l'Établissement médico-social Gravelone**

- M. Alexandre Clot, directeur
- Mme Anne-Marie Jérôme-Pierre, infirmière-chef.







A P R O A

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'HÔPITAL DU VALAIS, SION  
À L'ATTENTION DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des fonds propres consolidés, le tableau de flux de trésorerie consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration de l'HVS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur

ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'HVS du 1<sup>er</sup> octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'HVS par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine, à l'exception du plafond de rémunération maximal qui atteint **20.2 %** alors que l'article 4 de l'ordonnance sur l'HVS le fixe à **19 %**.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

#### **FIDUCIAIRE FIDAG SA**

  
Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée

#### **APROA AG**

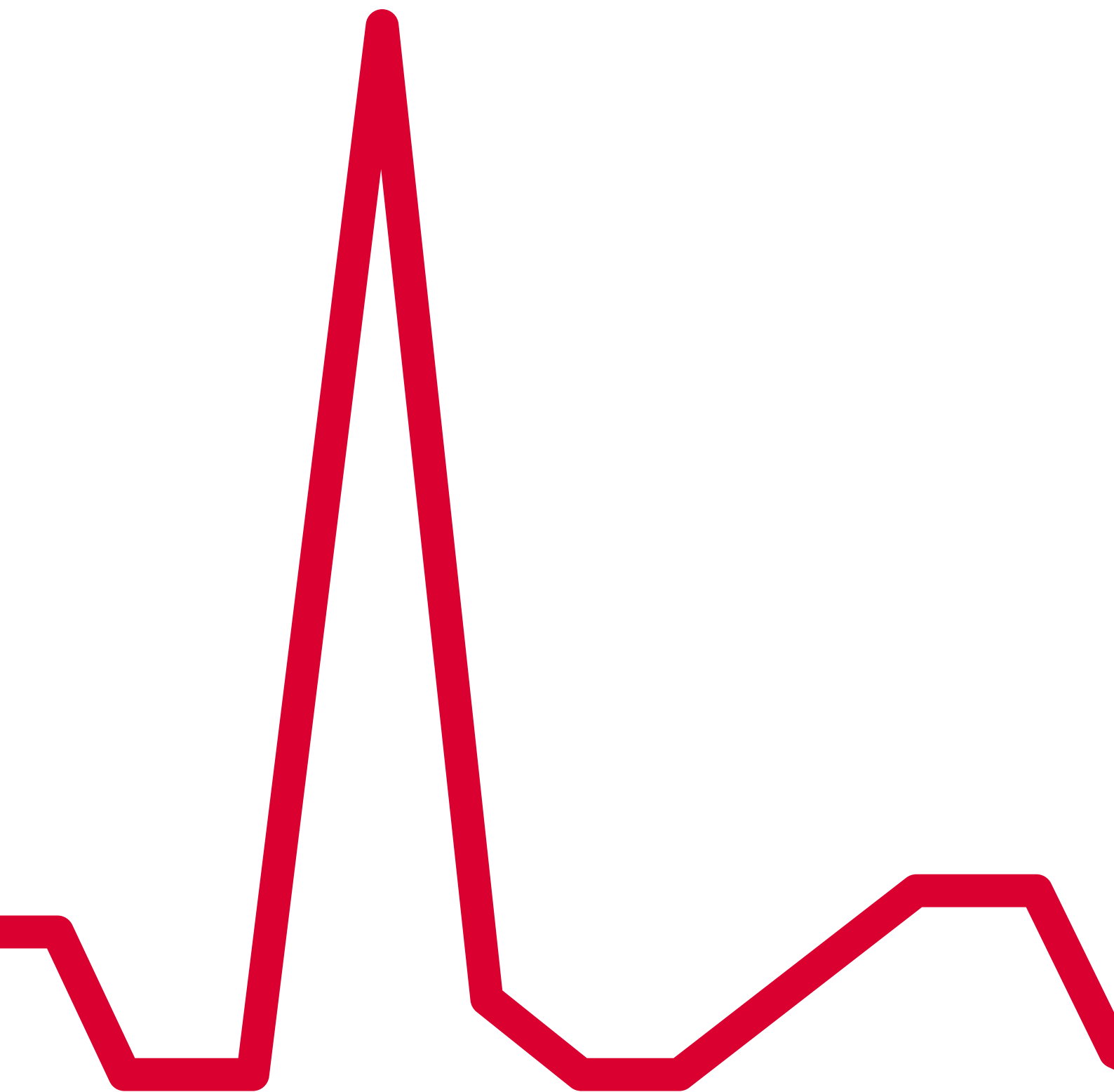
  
Pierre-Alain Kummer  
Expert-réviseur agréé

  
Simon Imhasly  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 29 mars 2017

5 ex.

Annexes : comptes annuels 2016 établis par le client



L'être humain au centre.